

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

BEETHOVEN

HAYDN

CHRIST. COLOMB

JACQUES CARTIER

LES

BEAUX-ARTS

JOURNAL LITTÉRAIRE

DES ARTS, DES SCIENCES, DE L'INDUSTRIE
PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS.

MARS.

SOMMAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2,00 PAR AN.

ABONNEMENT SE PAIE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Revue Mensuelle	pages 33
Un Mot	35
Concert de l'Union St. Joseph	ib.
La Musique	ib.
Considérations sur le mode d'Abonnement en Canada.....	36
De l'Esprit d'une Société	ib.
L'Organiste (Suite)	37
La Voix du Printemps	39
Le Journalisme en Canada.....	ib.
Les Arts et les Artistes (M. DAUPHIN.)	41
Acoustique	ib.
Découvertes et Inventions	42
Fragments du Journal d'un père (Suite)	43
Repos des Yeux	44
La Fête de St. Patrice	ib.
Chronique Parisienne	ib.
Chronique Québécoise	47
Paroles de M ^r P. Stevens. DAME JEANNE. Musique de H. de Terlac.	

PRIX POUR SIX MOIS: UN DOLLAR.
ABONNEMENT SE PAIE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

LE POUSSIN

GUI DAREZZO

VAN DICK

RAPHAEL

ALBERT DURER

GUTTENBERG

ARCHIMEDE

CUVIER

GALVANI

VOLTA

ON S'ABONNE

AU MAGASIN DE MUSIQUE DE

BOUCHER & MANSEAU

131, rue Notre-Dame, 131

MONTREAL

25 Mars 1864.

LES BEAUX-ARTS

2^{me} Année.

REVUE MENSUELLE

DES SCIENCES, DES LETTRES, DE L'INDUSTRIE

PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Le numéro complet, par An..... \$ 2, 00. La Musique seule, id. \$ 1, 00.	PROPRIETAIRES-EDITEURS : GUST. SMITH. — M. LEPROHON.	PRIX DES CARTES ET ANNONCES : Par An, \$ 3, 00. avec envoi du Numéro complet.
---	---	--

REVUE MENSUELLE.

Montréal, 15 mars 1864.

J' imagine que mes lecteurs connaissent l'histoire du jeune officier de l'armée anglaise des Indes qui revint dans le Royaume-Uni de congé de maladie, et qui, sur la route qui conduisait au domaine paternel, rencontra un vieux serviteur de la famille :

- Eh! bien, John, qu'y a-t-il de nouveau ?
- Milord, la vieille pie noir est morte.
- Vraiment !
- Oui, pour avoir mangé trop de cheval mort.
- Comment! nos chevaux sont morts ?
- Oui, dans un incendie.
- Un incendie !
- Oui, qui a brûlé tout votre château.
- Mon château est brûlé ?
- Oui, le feu a pris à la robe de votre mère qui veillait votre père mort.
- Mon père est mort ?
- Oui, monsieur, du saisissement que lui avait causé la perte de toute sa fortune, et votre mère a été enterrée hier! . . .

Cette petite histoire qui est authentiquement vraie expliquera à mes lecteurs pourquoi je ne veux pas imiter John, et commencer le récit des événements qui se passent en Danemark à la mort de la pie noire. Le canon a grondé, la pie noire, — je veux dire les diplomates, — ont fait leur temps: il faut maintenant, selon l'énergique expression des Arabes, laisser *parler la poudre*.

La poudre, en effet, a déjà beaucoup parlé, et trop parlé même. Depuis le 4 de février, où les armées austro-prussiennes et allemandes d'un côté, et les armées danoises de l'autre, en sont venues aux mains, la guerre est définitivement allumée sur les bords de l'Eyder. Trois fois inférieurs en nombre, les danois ont été obligés de céder, et à mesure que les alliés avançaient dans le Schleswig, ils rétrogradaient, si bien qu'ils se trouvent maintenant complètement chassés du territoire revendiqué par le

duc d'Augustembourg. Cette série d'engagements a déjà coûté beaucoup de sang, et si nous en jugeons par les apparences, il en sera encore beaucoup répandu.

Aux dernières dates, les troupes danoises étaient réunies dans l'île d'Alsén; elles forment un effectif d'environ 22,000 hommes soutenus par une escadre de douze vaisseaux de guerre, dont deux navires cuirassés et trois bombardes, armées de pièces à longue portée, devaient prendre position au-devant de Duppel pour ouvrir, quand il le faudrait, le feu contre l'armée prussienne. Celle-ci avait réclaté l'honneur d'attaquer Duppel, et le prince de Prusse devait commander l'infanterie chargée de donner l'assaut quand l'artillerie aurait fait brèche. Les Prussiens veulent par là reconquérir une position morale égale à celle des troupes autrichiennes qui ont pris jusqu'à présent à la guerre une part beaucoup plus sérieuse que la leur.

Pendant ce temps-là, les grandes puissances n'ont presque pas agi. Mais les alliés ayant mis le comble en faisant une invasion dans le Danemark même, tandis que leur point de départ était simplement de conquérir le Schleswig, force a été à l'Angleterre de se remuer un peu. Elle a proposé une conférence que tiendraient les puissances signataires des traités de 1852; et les choses en sont-là.

De graves difficultés semblent maintenant en suspens dans le cabinet britannique. On sait que l'action de l'Angleterre dans le conflit dano-allemand est considérablement gêné par les désunions de familles qui existent entre les enfants de la reine Victoria; le prince de Galles, marié à la fille de Christian, porte naturellement ses sympathies en faveur du Danemark, pendant que le prince Alfred et les princesses Royale et Alice se trouvent liés par union à la cause allemande. On sait aussi que depuis la mort du Prince Albert, la reine Victoria n'a pas cessé d'être affectée par le coup profond que cette séparation d'un être qu'elle aimait tendrement lui avait porté; depuis tout à l'heure trois ans qu'elle est dans la solitude la plus complète, elle ne s'occupe que très-peu des affaires de son royaume. Aussi, on parle fortement de son abdication, et le *Mémorial Diplomatique* qui est un des journaux les mieux informés semble y ajouter foi;

l'embarras que lui causent les affaires du Danemark et sa répulsion d'intervenir contre les compatriotes du Prince Albert la décideraient à remettre la couronne britannique sur la tête du jeune prince de Galles.

Parlons maintenant des Polonais. Leur nom, synonyme de martyre, vient encore une fois de retentir à Paris et à Londres: à Paris, au sein du Sénat, à propos d'une pétition relative à la Pologne; à Londres, dans la Chambre des Communes, à la suite d'une interpellation de l'opposition. Eh! bien, les deux grandes puissances semblent s'être donné le mot d'ordre pour leurs réponses: c'est dans l'intérêt même de la Pologne que les Cabinets des Tuileries et de St James se refusent à prononcer l'annulation des traités de Vienne en ce qui concerne la patrie de Sobieski, car si on prononçait cette annulation, ce serait dire à la Russie qu'elle ne possède plus la Pologne en vertu d'aucun traité qui stipule qu'elle doit faire certaines choses à l'égard des Polonais, mais bien qu'elle la possède par droit de conquête, et que, par conséquent les Polonais sont à la merci du czar.

Quoiqu'il en soit, et malgré le triste état dans lequel se trouve actuellement l'Europe, n'oublions pas que la question polonaise n'est pas terminée. L'insurrection dont la résistance ne pouvait pas durer, disait-on, au-delà de l'automne, vient de prouver, par une série de défaites infligées aux russes, qu'elle était aussi résolue et aussi active que possible. Les Mourawieff et les Deberg doivent recommencer leur sanglante toile de Pénéclope, car il est certain qu'ils ne sont pas plus avancés aujourd'hui qu'il y a un an. Un peuple de dix millions d'hommes ne s'accroche pas à une potence, et, quand il y a tant de victimes, les bourreaux se fatiguent.

Depuis un peu plus d'un an que la guerre est commencée en Pologne, les héros de ce malheureux pays ont déjà parsemé l'histoire de cette campagne d'une foule de faits sublimes, digne d'admiration et de sympathie. Dernièrement, j'en lisais un que je m'empresse de faire connaître aux lecteurs.

C'était le soir.

Une bande d'insurgés polonais avait mis en fuite un corps russe après un combat long et acharné. Les patriotes harassés avaient établi leur bivouac au bord d'une rivière, et prenaient un repas dont ils avaient grand besoin, lorsque la sentinelle vint donner l'alarme et signaler l'approche d'un corps ennemi double de celui qu'on avait battu.

Le chef du détachement polonais, ayant vérifié le fait, comprit que dans l'état de fatigue où étaient ses compagnons, la lutte devenait impossible. La petite troupe passa donc la rivière et se trouva, au moins momentanément, en sûreté sur l'autre rive.

La colonne russe arriva bientôt. L'officier qui la commandait s'étant saisi d'un paysan, lui commanda d'indiquer à sa troupe le gué. Le paysan répondit qu'il n'en connaissait point; mais on le fit entrer de force dans l'eau en le poussant à coups de crosse: le malheureux eut bientôt perdu pied. Cependant, du rivage,

les Russes le tenaient en joue, et lui criaient d'avancer en le menaçant de faire feu.

Tout à coup, il sent des cailloux sous ses pieds; sans le vouloir il a rencontré le gué. Le paysan plie les genoux, et feint d'enfoncer encore. Mais l'officier soupçonneux le surveille, il crie, il menace, et va lancer les soldats sur ses pas. Que faire? Alors, le paysan s'arrête, jette un dernier regard sur l'ennemi qui le presse, et, se dévouant à la mort par un sublime élan, il fait le signe de la croix et disparaît sous l'eau.

Et voilà ce que peut faire le dévouement. Chaque page de l'histoire de cette héroïque résistance que les Polonais font à la tyrannie russe est remplie d'exemples semblables, et la postérité redira ces actes sublimes pour lesquels le XIX^{ème} siècle n'aura rien à envier aux temps des martyrs primitifs.

Il avait été question il y a quelque temps d'une insurrection au Caucase ayant des rapports intimes avec la Pologne. Le silence qui s'était fait autour de cette levée de boucliers, nous avait fait croire un instant qu'elle était terminée et que les Russes l'avaient écrasée. Les nouvelles dernièrement reçues de ce pays annoncent que rien n'est désespéré, au contraire, et que les anciens compagnons de Schanyl comptent faire parler d'eux avant qu'il soit longtemps. Pour ma part, je ne puis que faire des vœux pour le succès de leur entreprise, car combattre les Russes, c'est lutter pour la justice et l'humanité.

Si de l'Europe nous passons aux Etats-Unis, nous voyons que là encore la lutte est loin d'être terminée. Depuis un mois, les fédéraux ont voulu reprendre l'offensive, et dans ce but ils ont organisé deux expéditions commandées respectivement par les généraux Sherman et Kilpatrick. Ce dernier qui avait mission de faire une incursion jusqu'à Richmond, a été repoussé avec pertes considérables. Bien lui en a pris, car si le succès eût couronné ses efforts, les confédérés auraient fait sauter les prisons qui se trouvent dans la ville et qui contiennent des milliers de prisonniers fédéraux, et auraient ainsi fait manquer le but de l'expédition de Kilpatrick. Quand à Sherman, après l'avoir laissé entrer assez avant dans le pays, les confédérés lui ont coupé le passage et ont presque détruit plus de 1500 hommes.

C'est là, il faut en convenir, une guerre désastreuse, et il est grandement temps, dans l'intérêt de l'humanité aussi bien que dans celui des belligérants eux-mêmes, que nous la voyons arriver à terme. On dit—et les journaux qui nous arrivent de Paris nous autorisent à le croire—que la France doit faire une nouvelle tentative auprès de l'Angleterre dans un but d'intervention en faveur de la Confédération du sud, et que dans le cas d'un nouveau refus, elle serait fermement décidée à agir seule. Quelques soient les résultats de cette intervention pour les Etats du nord, nous devons souhaiter que le premier qui sera obtenu sera la cessation de cette guerre fratricide et immorale.

..* J'aime mieux avoir un pied foulé que d'être foulé aux pieds.

UN MOT.

Nous avons appris que quelques personnes désiraient connaître la source des matières que nous plaçons dans notre journal, et que plusieurs autres étaient bien tentées de nous traiter de plagiateurs.

S'il en est ainsi, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de satisfaction, car ces observations nous assurent que « *Les Beaux-Arts* » sont lus avec intérêt.

On peut se rappeler que nous avons écrit, dans le premier numéro de la première année de notre publication, un article intitulé « *Notre but* ». Nous y disions : « Cet exposé suffit pour faire comprendre à nos lecteurs que notre plan est de reproduire tout ce qui se rattache aux Beaux-Arts. On ne saurait donc nous accuser de plagiat puisque nous avons la franchise d'en prévenir le public. »

Le motif qui nous a engagé à agir ainsi sera compris de suite. La littérature française laisse malheureusement beaucoup à désirer sous le rapport de la moralité. La plupart de nos abonnés savent aussi que plusieurs ouvrages sont venus, en Canada, dans cette triste condition et que le clergé les a censurés. Ayant en mains un bon nombre de livres dans lesquels quelques pages ne conviendraient pas à notre journal, nous en choisissons les articles les plus propres à inculquer à la jeunesse le sentiment du bien, du vrai, du beau. Jusques à présent, nous avons été assez heureux pour recevoir l'approbation de personnes sérieuses, sur le choix que nous avons fait des articles placés dans notre feuille. Enfin nous censurons avec une scrupuleuse attention les ouvrages dans lesquels nous puisons nos matières. Et si nous ne faisons pas connaître le titre de ces livres, et non plus le nom de leur auteur, c'est dans le seul but de ne point blesser la susceptibilité des uns ou la modestie des autres. *Le fruit défendu* est toujours celui qui est le plus recherché dans le monde, mais lorsqu'il est hors d'atteinte, personne ne peut s'accuser d'en avoir mangé.

Nous pensons donc qu'on nous saura gré maintenant de la franchise avec laquelle nous nous exprimons. « L'excès en tout est un défaut », dit-on souvent; pour les mœurs, l'excès de prudence ne saurait être blâmé. (*Note de la Direction.*)

CONCERT DE L'UNION ST. JOSEPH.

Nous avons assisté, le 19 de ce mois, à un charmant concert donné au profit des orphelins soutenus par la Société de l'Union St Joseph. Ce jour était la fête du Patron de Montréal. A cette occasion, l'association se rendit en procession à l'église St Pierre où une grand-messe fut chantée, et elle termina ce jour de joie par un concert dont le but si intéressant devait naturellement attirer une foule immense. La nouvelle Salle des Artisans avait peine à contenir tous ceux qui venaient contribuer à une bonne œuvre.

Les Montagnards Canadiens ont chanté à ravir. Si nous décernons nos sincères éloges aux chanteurs de cette Société, offrons-en la plus grande part à leur digne chef, M. Benoit, qui, par sa persévérance et son talent, a su conserver l'union la plus parfaite au milieu de son personnel. Ce témoignage d'estime, que nous décernons à M. Benoit, ne peut que cimenter l'amitié qui

doit régner dans une réunion de ce genre, et faire aimer et respecter leur directeur.

Quoique chacun nous ait donné entière satisfaction, disons que M^{lle} Dupré a parfaitement chanté *Jeunes filles et Faivettes* et que M^{lle} Regnaud nous a montré, dans son morceau sur un *Air Néerlandais*, pour le piano, les précieuses qualités qui constituent une pianiste: vigneur et légèreté — excellent doigtier et toucher d'une parfaite précision — le tout allié à une expression bien entendue dans l'exécution. — Nous félicitons M. Letondal d'avoir formé une si brillante élève; si l'on juge du professeur par l'élève, ainsi qu'il est naturel de supposer, nous disons que le talent de M^{lle} Regnaud fortifie de plus en plus la réputation réelle dont jouit déjà à si juste titre M. Paul Letondal.

MM. Lavoie et Beaudoin doivent avoir leur part de félicitation. *L'Appel à la Bienfaisance* a été délicieusement chanté par M. Lavoie.

La partie conique de ce concert était confiée à MM. Trottier et Boucher. L'un et l'autre déploient une si grande verve dans le débit de leurs chansons que nous leur accordons très-volontiers un brevet d'excellence pour cette spécialité.

L'organisateur de ce concert ne mérite pas moins aussi la plus large part de nos compliments pour la manière intelligente avec laquelle il a distribué son programme. M. Lavallée est à la hauteur de sa position.

La séance fut interrompue par quelques paroles prononcées sur les progrès de la Société de l'Union St Joseph par M. Frigon, son Président. — S. H. le Maire de Montréal vint apporter sa part de félicitations à une œuvre dont le but est éminemment sérieux. Car, ainsi que l'a habilement fait observer l'hon. M. Chauveau, qui remplaça M. Cassidy, absent, la prévoyance est une qualité nécessaire à la classe ouvrière, et, sous ce rapport, cette société remplit parfaitement sa mission si l'on en juge par le nombre toujours croissant de ceux qui y sont reçus comme associés.

La salle des Artisans est magnifique et excellente pour le chant ainsi que pour les instruments. Nous avons donc passé une délicieuse soirée moyennant une légère obole. Nous sommes certain que l'auditoire a éprouvé autant de satisfaction à écouter ce concert que nous en avons trouvé à écrire ces quelques lignes.

LA MUSIQUE.

Voici quelques paroles singulières sur la musique; elles sont extraites d'un livre extrêmement rare et mêlées à des considérations souvent obscures ou sous quelques rapports contestables. Il n'y a peut-être qu'une lueur de vérité dans le sentiment de l'auteur, mais elle intéresse et peut porter à d'utiles méditations.

« Un homme est seul, et au milieu du calme le plus profond; non-seulement alors la musique n'est rien pour lui, mais l'air même quant au son, puisqu'il n'en rend aucun. Cet homme prend un instrument, ou il chante, et sans sortir de sa place, il va développer autour de lui les richesses de l'air, la vivacité des sons les plus touchants, les trésors actifs de l'harmonie et la magique puissance des accords, les pouvoirs plus pénétrants encore de la mélodie, où son moi intime peint les plus puissantes affections; enfin, il va tellement lier son moi intime aux puissances musica-

les de l'air, qu'il le fera communiquer jusqu'à la région pure et supérieure où il pourra par cet intermédiaire non-seulement porter son être jusque dans la région divine, mais faire encore descendre cette région divine dans tout son être... Mais pour que la musique puisse réellement produire cet effet sublime et salutaire, il faut que l'homme y joigne sa parole pure...

» Ce n'est point seulement ni primitivement par le luxe que les grands de la terre et ceux qui ont le moyen et le goût de les imiter, ont autour d'eux des musiciens à gage, qui puissent à tous les instants les récréer par leurs concerts. Ces usages prennent leur première et secrète origine dans ce besoin d'admiration qui constitue notre être essentiellement, et que l'homme cherche involontairement à satisfaire par tous les moyens factices qu'il a entre les mains, au défaut des moyens réels dont il est privé.

» Qui est-ce qui te prive, homme, de ces moyens réels qui te seraient si avantageux? Ce sera la musique elle-même qui te répondra: remarque donc qu'il te faut le silence de tout ce qui t'environne pour que tu puisses librement produire tes sons et en recueillir tous les fruits; et apprends par là que la grande harmonie divine ne te pourra jamais être sensible qu'après que le choc bruyant de ces substances hétérogènes qui constituent l'univers aura cessé son importune turbulence. »

CONSIDÉRATIONS

SUR LE MODE D'ABONNEMENT DES JOURNAUX

EN CANADA.

Les deux Canadas ont pour organes les presses anglaise et française. De ces deux organes, quel est celui qui donne le plus de profit et dont les employés sont le mieux rémunérés? La réponse est facile à faire connaître: c'est la presse anglaise qui est l'organe le plus productif et dont les employés sont largement rémunérés.

Et pourquoi la presse anglaise paie-t-elle si bien ses rédacteurs et ses ouvriers? La réponse est des plus simples: parce que tous les abonnés paient en s'abonnant à un journal.

Aussi l'importance de la rédaction anglaise est incontestable.

La presse française n'aurait rien à envier à la presse anglaise si ses abonnés avaient la bonne habitude de payer en s'abonnant.

Si la presse française n'avait point ses trois pages d'annonces, lesquelles doivent être immédiatement payées, il lui serait impossible de continuer la publication d'un journal.

Mais, ce que nous ne pouvons comprendre, c'est de voir sur tous les journaux cette phrase menagante: « l'abonnement se paie d'avance; » ce qui se traduit ainsi: « toute personne qui ne paie pas d'avance ne recevra pas le journal. »

Cependant on s'abonne sans payer, et au bout de quelques mois on lit sur ces journaux: « nous avons envoyé nos comptes à plusieurs abonnés, retardataires. Nous les prions de nous remettre au plus vite le montant de leur abonnement. » Cela s'appelle un *avertissement*.

Néanmoins le journal est toujours envoyé.

Plusieurs mois se passent encore, et on lit ce qui suit: « nous avons envoyé plusieurs comptes à nos abonnés; ceux-ci devront nous payer sous le plus bref délai; autrement nous remettrons ces comptes entre les mains de notre avocat. »

Il faut avouer que cette littérature est peu attrayante pour le petit nombre qui paie.

Ces phrases banales ne font pas payer plus vite celui qui ne veut pas payer son abonnement.

Ne vaudrait-il pas mieux que les propriétaires-rédacteurs s'entendissent pour n'envoyer le journal qu'à toute personne qui paie au bureau en venant prendre son abonnement? C'est ce qui fût résolu, dans toutes les villes de France, où paraissent plusieurs journaux, et l'abonné y paie exactement son journal. Sans aller si loin, dans tous les États d'Amérique, nul ne reçoit un journal, s'il n'en paie l'abonnement à l'avance.

Pour notre part nous nous dispenserons de ce système de réclame, surtout par la nature de notre publication; car un journal littéraire et artistique ne saurait voir ses articles interrompus par des entre-filots qui se marient mal avec eux, et, qui, la plupart du temps, ne sont pas lus.

Les journaux importants, en France, donnent *en prime*, aux nouveaux abonnés, un roman déjà publié en feuilleton.

Le *Foyer Canadien* a mis ce système en pratique. Cette revue ayant été exactement payée a pu offrir à ses abonnés de magnifiques primes. Mais les autres journaux peuvent-ils en faire autant? Non; aussi la presse française restera toujours en arrière tant que les abonnés ne voudront pas comprendre que les déboursés qu'exige l'impression d'un journal sont assez considérables pour qu'on mette à cette négligence.

Tous les rédacteurs se soutiennent les uns les autres pour la réussite d'une nouvelle feuille; qu'il en soit donc de même par une mesure générale qui oblige tout nouvel abonné à payer d'avance.

La rédaction des *Beaux-Arts* a décidé qu'elle n'enverrait plus son journal à toute personne qui ne répondra pas de suite à la circulaire qui a été rédigée par la direction, le 31 de ce mois, et qui sera prochainement envoyée à tous les abonnés.

DE L'ESPRIT D'UNE SOCIÉTÉ.

Que doit-on rechercher dans un cercle, dans une réunion composée de jeunes gens? On doit y rechercher: 1° le bon ton; 2° une bonne tenue; 3° un langage amical; 4° une grande aménité pour son prochain; 5° de l'indulgence pour les travaux d'un ami; 6° une grande circonspection dans la manière d'exprimer sa pensée; 7° une douce prévenance envers son voisin; 8° le désir de se rendre utile à cette société; 9° le louable penchant de secourir un frère avec cette délicatesse qui double le prix de l'action; 10° et enfin, une exquise politesse envers les membres d'une même société.

Sans ces conditions, peut-on réellement dire qu'un cercle ou qu'une société quelconque soit agréable à visiter? Nous avouons que rien ne nous plaît de ce système de notre jeunesse à entrer dans une salle, de se regarder, de prendre sa place et de s'en aller exactement de la même manière qu'elle s'y présente. Ce laisser-aller est fort naturel dans un spectacle, dans un concert; mais dans une réunion composée de plusieurs membres dont les noms ont été présentés à l'assemblée, il est vraiment pénible

de remarquer cette froideur des associés les uns pour les autres. Est-il donc nécessaire de faire partie d'une communauté pour apprendre à être aimable avec son prochain ?

La politesse est le symbole de la crainte de Dieu et du respect pour les hommes, de la charité qu'on ressent pour son prochain et de l'humilité de celui qui fait acte de politesse envers autrui. L'esprit d'une société devrait être représenté par ce symbole.

Amour, charité, humilité sont les trois qualités qui soutiennent une société. Sera-t-elle bien comprise un jour ?

L'ORGANISTE.

V

Suite. — Voyez page 29.

Jean-Christophe Bach, né à Arnstadt, en 1643, fut un compositeur de premier ordre. Il fut organiste de la cour et de la ville à Eisenach. On dit de lui que ses doigts et sa tête avaient une telle facilité à traiter l'harmonie pleine, qu'il jouait le plus souvent à cinq parties réelles.

Jean-Michel Bach, frère de Jean-Christophe, fut organiste et greffier du bailliage de Amte-Gehren dans la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen. Il fut excellent compositeur de musique d'église. Les *Archives des Bach* contiennent plusieurs motets de sa composition. Jean-Nicolas Bach, fils aîné de Jean-Christophe, né à Eisenach le 10 octobre 1669, fut organiste à Jéna. Il composa des suites de pièces pour l'orgue et pour le clavecin qui dénotent un grand talent comme organiste et comme compositeur.

Jean-Bernard Bach, fils d'Egide, né à Erfurt le 23 novembre 1676, fut d'abord organiste de l'église des Négociants dans sa ville natale, puis organiste à Magdebourg, puis enfin organiste de l'église Saint-Georges à Eisenach, où il mourut. Entre autres ouvrages il a laissé d'excellents préludes pour des cantiques.

Jean-Sébastien Bach, le plus grand de tous les Bach, et peut-être, dit M. Fétis, le plus grand de tous les musiciens de l'Allemagne, naquit à Eisenach le 21 mars 1685. Orphelin à 10 ans, il fut recueilli par son frère aîné Jean-Christophe Bach, organiste à Ordruff, qui fut son premier maître. Passionné pour la musique, le jeune Sébastien cherchait tout ce qui pouvait l'instruire en son art. Il avait remarqué un certain livre contenant plusieurs pièces des auteurs les plus célèbres, et que son frère cachait mystérieusement. Ses instances auprès de Jean-Christophe ne faisaient que rendre ce dernier plus entêté à lui en dérober la communication. Un jour que le jeune Sébastien était seul, il passa adroitement ses mains à travers le treillis de l'armoire où le précieux cahier était enfermé; il parvint à le rouler et à s'en emparer. Il résolut de le copier en secret; mais comme il ne pouvait se livrer à ce travail que la nuit et qu'on ne lui laissait pas de chandelle, il était obligé d'attendre la pleine lune. On conçoit qu'il lui fallut beaucoup de temps pour en venir à bout. Enfin après six mois il était en possession de sa copie quand son frère s'en aperçut, et, par une bizarrerie qu'on ne conçoit pas, la lui arracha des mains.

Ce ne fut qu'à la mort de Jean-Christophe, qui arriva du

reste peu de temps après, que Jean-Sébastien put recouvrer son précieuse trésor.

Livré à lui-même, Sébastien faisait des voyages pour avoir l'occasion d'entendre des organistes et de la musique.

Plusieurs fois il se rendit à Hambourg pour entendre le célèbre organiste J.-A. Reinken. Enfin à l'âge de dix-huit ans il fut nommé organiste de la nouvelle église d'Arnstadt.

La ville de Lubeck n'était pas si éloignée d'Arnstadt que Jean-Sébastien ne pût se permettre d'y faire de fréquents voyages à pied pour entendre le fameux organiste Dietrich Buxtehude dont il admirait les œuvres. Il fut tour à tour organiste de Saint-Blaise à Mulhausen et organiste de la cour à Weimar, puis maître de chapelle du prince Léopold d'Anhalt-Coethen, puis directeur de musique à l'école de Saint-Thomas de Leipzig; ce fut sa dernière position. Mais sa réputation avait rempli l'Allemagne. Son deuxième fils Charles-Philippe-Emanuel était au service de Frédéric II, roi de Prusse. Frédéric lui avait témoigné plusieurs fois le désir de voir son père. Après plusieurs refus consécutifs, et sur de nouvelles et pressantes instances, Bach se décida à partir et se mit en route pour Potsdam. C'était en 1747. Le soir de son arrivée dans cette ville, et au moment où le roi Frédéric, qui tous les soirs avait concert chez lui, allait commencer un concerto de flûte, un officier, suivant l'usage, présenta à Sa Majesté la liste des étrangers arrivés le jour même dans la ville. Le roi, ayant vu sur cette liste le nom de Sébastien Bach, se tourna vers ses musiciens et leur dit: *Messieurs, le vieux Bach est ici.* Aussitôt, et avant que Sébastien Bach eût eu le temps de quitter ses habits de voyage, il fut conduit au palais. On juge de la réception qui lui fut faite.

Jean-Sébastien Bach et Hændel vécurent dans le même temps; mais ces deux grands artistes, bien dignes l'un de l'autre, ne purent jamais se réunir. Hændel était fixé en Angleterre. Il fit trois voyages à Halle sa ville natale. Le premier voyage eut lieu en 1719; Bach était alors à Coethen. Aussitôt informé de l'arrivée de Hændel, il partit pour se rendre auprès de lui, mais Hændel avait quitté Halle le même jour.

Au second voyage de celui-ci en Allemagne, Bach était malade à Leipsick; au troisième voyage de Hændel en 1752, Bach était mort avec le chagrin de n'avoir jamais pu voir son rival, si, entre artistes d'un génie si élevé, il peut y avoir rivalité.

Il est impossible de faire l'énumération des œuvres innombrables qui sont sorties de la plume de Bach.

On peut dire que tous les grands organistes se sont formés d'après ses œuvres depuis les fils et les contemporains de Jean-Sébastien jusqu'aux organistes modernes dignes de ce nom, parmi lesquels nous ne voulons citer ici que Félix Mendelssohn qui, comme l'on sait, professa une telle admiration pour ce maître que l'œuvre principale de sa vie a été de remettre en lumière les compositions de Jean-Sébastien Bach. Effectivement, ce fut Félix Mendelssohn qui fit exécuter l'oratorio de la *Passion* cent ans après, jour pour jour, la première exécution de cette production immense.

Guillaume-Friedmann Bach, fils aîné de Jean-Sébastien, né à Weimar en 1710, fut en même temps que juriste et mathématicien, habile organiste de l'église de Sainte-Sophie de Dresde. Ce fut après son père le plus grand exécutant, le plus habile fagiste et le plus savant musicien de l'Allemagne. Mais il écrivait peu et préférait l'improvisation à la composition.

Charles-Philippe-Emmanuel Bach, deuxième fils de Jean-Sébastien, né à Weimar le 15 mars 1714, fut également grand compositeur; mais sa musique pleine de grâce et de légèreté ne fut pas appréciée de son temps comme elle méritait de l'être. Nous le mettons à son rang dans la biographie des Bach, bien qu'il n'ait pas été organiste.

Jean-Ernest Bach né à Eisenach le 28 juin 1722, fut maître de chapelle du duc de Saxe-Weimar.

Jean-Christophe-Frédéric Bach; neuvième fils de Jean-Sébastien, né à Leipsick en 1732, fut maître de chapelle du comte de Schaumbourg.

Jean-Christien Bach, onzième fils de Jean-Sébastien, né à Leipsick en 1735, se rendit en Italie et fut nommé organiste de la cathédrale de Milan. De là, il se rendit à Londres où il composa plusieurs opéras.

Mentionnons maintenant Cécile Bach, épouse de Jean-Christien: Jean-Élie Bach, Jean-Michel Bach, Jean-Guillaume Bach, A.-Willhelm Bach, Oswald Bach, Jean-Georges Bach, et enfin Henri-Armand Bach, né en 1791, qui termine cette série de musiciens dont les uns ont illustré leur patrie par des talents extraordinaires, et dont les autres ont fixé sur eux les regards par la seule magie d'un nom illustre.

À la dynastie musicale de Bach, en Allemagne, la France peut opposer la dynastie des Couperin. Cette famille était originaire de Chaume, en Brie, et se composait de trois frères, Louis, François et Charles Couperin. Mais il est nécessaire de dire un mot d'un autre organiste, André Champion de Chambonnières, dont les premiers Couperin furent les élèves; et quo l'on peut considérer comme le chef d'une école qui s'est propagée jusqu'à Rameau. Car, dit M. Fétis, le caractère de la plupart des ornements des pièces du premier se trouve jusque dans celles de ce dernier. André Champion de Chambonnières était fils de Jacques Champion et petit-fils de Thomas Champion, tous deux célèbres organistes sous le règne de Louis XIII. Chambonnières fut premier claveciniste de la chambre de Louis XIII. Ce fut lui qui produisit à Paris et à la cour; Louis, premier des Couperin. Ses autres élèves furent Hardelle, Buret, d'Anglebert et Lebègue.

Revenons maintenant aux Couperin.

Louis, dont nous venons de parler, né en 1630, vint fort jeune à Paris, et fut nommé organiste de Saint-Gervais et de la chapelle du roi. Louis XIII avait créé pour lui une place de dessus de viole dans sa musique.

François Couperin, organiste de Saint-Gervais, depuis 1679 jusqu'en 1698, naquit à Chaume, en 1631, et devint un des meilleurs élèves de son parent Chambonnières. Il périt malheureusement à l'âge de soixante-dix ans par une charrette qui le renversa. Suivant M. Fétis, le plain-chant est beaucoup mieux traité dans la musique de François Couperin qu'il ne l'a été depuis par des organistes plus renommés. J'oubliais de dire que François Couperin était sieur de Crouilly; il laissa deux enfants, Louise, née à Paris, en 1674, excellente cantatrice et claveciniste, qui fut attachée pendant trente ans à la musique du roi, et Nicolas Couperin, né à Paris, en 1680. Il fut pendant longtemps organiste de Saint-Gervais et mourut en 1748, à l'âge de soixante-huit ans.

Charles Couperin, troisième frère de Louis et de François, né à Chaume, en 1632, succéda à son frère aîné dans la place d'organiste de Saint-Gervais. Il avait, dit-on, pour son temps,

un talent de premier ordre, et mourut en 1699, à l'âge de trente-sept ans, après avoir mis au monde Charles Couperin surnommé *le Grand*, né à Paris, en 1668; il fut élève d'un organiste nommé Tolin, et en 1696 il devint organiste de Saint-Gervais. En 1701, il fut nommé claveciniste de la chambre du roi et organiste de sa chapelle. Il mourut en 1733, laissant deux filles, toutes deux habiles sur l'orgue et sur le clavecin: l'une, Marie-Anne, religieuse à l'abbaye de Maubuisson dont elle fut organiste; l'autre, Marguerite-Antoinette, claveciniste de la chambre du roi. Couperin *le Grand*, comme compositeur et comme exécutant, mérite d'être placé à la tête des organistes français.

Son neveu à la mode de Bretagne, Armand-Louis Couperin, né à Paris, le 11 janvier 1721, fut un faible compositeur, mais un exécutant des plus habiles. Il fut organiste du roi, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Barthélemy, de Sainte-Marguerite et l'un des quatre organistes de Notre-Dame. Sa femme, fille d'un facteur de clavecins, nommé Blanchet, fut une claveciniste et une organiste célèbre. Elle vivait encore en 1810, et joua à cette époque à la réception de l'orgue de Saint-Louis, à Versailles; elle avait alors quatre-vingt-un ans. Comme son aïeul François-Armand, Louis Couperin mourut de mort violente, en 1789, des suites d'un coup de pied de cheval. Il eut trois enfants: Antoinette-Victoire qui fut organiste de Saint-Gervais à l'âge de seize ans; Pierre-Louis Couperin qui n'eut pas d'autres instituteurs que son père et sa mère, et qui partagea avec son père les places d'organiste du roi, de Notre-Dame, de Saint-Gervais et des Carmes Billettes. Il mourut fort jeune, en 1789; enfin Gervais-François Couperin qui vivait encore en 1815. Il ne fut guère qu'un compositeur et un organiste médiocre. En lui s'éteignirent la race et la gloire des Couperin. Toutefois, par respect pour le nom, on lui accorda sans peine les places d'organiste du roi, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Gervais, de Saint-Jean; de Sainte-Marguerite, des Carmes-Billettes et de Sainte-Méry. Nous croyons que c'est à Gervais-François Couperin qu'a succédé le plus habile de nos organistes français, M. Boëly, naguère organiste de Saint-Germain-l'Auxerrois et qui réussit en lui, sous le double rapport de la composition et de l'exécution, la science et le talent de J.-S. Bach, de Handel et de Couperin *le Grand*.

La généalogie des Couperin ne nous ayant pas permis de mentionner certains organistes français suivant l'ordre chronologique, nous allons revenir sur nos pas et dire quelques mots des plus célèbres.

Jean Titelouze, né à la fin du XVI^e siècle et mort vers 1680, fut chanoine et organiste de l'église cathédrale de Rouen. Ses pièces d'orgue sont très-remarquables. Titelouze a eu pour élèves deux autres organistes fort habiles, André Raison et Gigault. Jean-Louis Marchand, né à Lyon, en 1669, fut chevalier de l'ordre de Saint-Michel, organiste du roi à Versailles et de plusieurs églises de Paris. Il jouit de son vivant d'une immense réputation et eut la gloire, vers 1717, d'être vaincu par J.-S. Bach, dans une lutte sur le clavecin qui eut lieu à Dresde entre le compositeur allemand et lui. Il mourut en 1757. Louis-Claude Daquin, né à Paris, en 1694, fut organiste du roi, et concourut en 1727, avec l'illustre Rameau, pour obtenir la place d'organiste de Saint-Paul. Il eut la gloire de l'emporter sur son rival. Daquin tint pendant soixante-dix ans l'orgue de cette paroisse, car il n'avait que huit ans lorsqu'il fut nommé titulaire. Dans sa dernière maladie qui ne dura que huit

jours, il s'écriait: *Je veux me faire porter et mourir à mon orgue.* Il mourut le 15 juin 1772 et fut inhumé à Saint-Paul. Ajoutons ici un détail de simple curiosité. Daquin eut un fils qui fut littérateur fort médiocre. Il a laissé plusieurs ouvrages fort ennuyeux, ce qui a donné lieu au vers suivant:

On souilla pour le père, on sille pour le fils.

Nicolas Séjan, né à Paris, en 1745, a été un des meilleurs organistes de la dernière moitié du XVIII^e siècle; il obtint, en 1760, l'orgue de Saint-André-des-Arts, il n'avait alors que quinze ans; il fut nommé, en 1772, un des quatre organistes de Notre-Dame, et, en 1789, organiste de la chapelle du roi. Il mourut en mars 1819, après avoir perdu et recouvré ses emplois par suite de la révolution et de la Restauration.

Son fils, Louis Séjan, né en 1786, succéda à son père dans les places d'organiste des Invalides, de Saint-Sulpice et de la chapelle du roi. Il est mort il y a peu d'années, à Passy.

A continuer.

LA VOIX DU PRINTEMPS.

Quand le printemps jette à foison la feuille dans nos bois et la fleur au sein des plaines, la nature, longtemps silencieuse durant les sombres journées de l'hiver, reprend sa solennelle et magnifique voix. Cette voix, formée de mille bruits différents, est un concert de gloire et de louanges que l'univers chante à son créateur.

C'est l'hirondelle, arrivée avec les brises attiédies d'avril, qui égrène et fait pleuvoir du haut des airs les petits cris joyeux de son retour.

C'est une abeille qui s'introduit en bourdonnant dans la fraîche corolle de la fleur éclosée durant la nuit, pour y butiner un miel brillant de rosée.

C'est un timide lézard, immobile sur les feuilles sèches amoncelées au bas des haies, qui savourait les chauds rayons du soleil, et qui, effrayé de notre approche, fait entendre les pas furtifs de sa fuite précipitée.

C'est une brise printanière qui agite les feuilles aux arbres et les tiges flexibles de l'herbe grandie, et les fait frémir et soupirer doucement au sein de cette nature longtemps assoupie qu'elle semble réveiller.

C'est le chant du coq, le bruit de la cascade, le murmure des moucheron, et le cri saccadé du grillon tapi dans les prés.

Nul asile alors n'est inhabité, chaque feuille recèle un chant de reconnaissance, et toute branche porte un concert de bénédictions, tandis que le vieillard, assis dans la prairie et méditant sur ces merveilles sans nombre, unit ses accents et son âme à ces voix sans trêve, à cet hymne que le monde adresse à son auteur.

SUR LA MORT D'UN ECCLÉSIASTIQUE DE CAMPAGNE.

Si les esprits des morts conservent le pouvoir de revenir dans leur demeure terrestre, tu ne reviendras pas la nuit, à la lueur de la lune, à l'heure où le regret et la tristesse sont seuls éveillés. Non! c'est au déclin d'une matinée d'été, alors qu'aucun nuage n'apparaît dans l'azur immense, et que la moisson se dresse haute et dorée, brillamment émaillée de fleurs rouges et

bleues, c'est alors que, te promenant comme autrefois dans la campagne, tu enverras à chaque moissonneur un doux salut amical.

LE JOURNALISME EN CANADA.

Depuis fort longtemps, nous suivons avec attention la rédaction de nos journaux. Notre cœur de Canadien souffre chaque jour du langage de la plupart de nos rédacteurs; il souffre plus encore en remarquant que ce sont des personnes d'éducation qui s'expriment avec tant de mépris pour leurs confrères et envers des hommes publics.

Comment notre journalisme doit-il être vu en Europe? Nous pourrions certainement nous poser cette question, car nous lisons assez souvent les journaux des vieux pays. Là bas, la discussion politique n'entraîne que très-rarement l'écrivain sur le terrain des personnalités. Le journalisme, en Europe, défend le principe en ayant soin d'employer des formes polies dans l'argumentation. Mais dans notre journalisme, nous nous égarons le plus souvent dans la question de principe et nous mettons les formes dans notre poche.

Les lois anglaises protègent les voleurs et elles laissent impunément insulter par le journaliste quiconque est entré dans l'arène politique. Un voleur, chez nous, est bien plus respecté qu'un représentant: le voleur, en prison, a une existence à l'abri des sarcasmes du public et même de l'écrivain, mais l'homme public est un être qui sert de pâture au journalisme; sa vie publique ne suffit pas à la plume de l'écrivain, il faut encore que sa vie privée soit contrôlée.

Il y a peu d'années, l'Évêque de Montréal écrivit une lettre qui fut insérée dans plusieurs journaux. Il déplora, dans cette lettre, le langage acerbe de nos journaux. Nous ne voyons pas que des conseils si paternels aient été écoutés.

Plus nous nous lançons dans la discussion, plus la réplique devient acrimonieuse et souvent même grossière. Il serait facile de combattre telle idée ou telle doctrine avec politesse, avec cette courtoisie qui dénote chez l'écrivain le talent allié au désir de convaincre son adversaire.

Les insultes que produit la plume prouvent la faiblesse de l'écrivain. Tout au contraire, la politesse, la dignité dans la discussion rendent le journaliste beaucoup plus persuasif et le posent auprès du lecteur comme un homme droit dans ses appréciations. Le lecteur accordera facilement sa confiance à celui qui saura se montrer modéré dans son argumentation; et sans cependant, pour cela, adopter sa politique, il lui fera volontiers des concessions.

Nous le répétons, il nous est pénible de lire dans nos journaux des articles remplis d'insultes à l'adresse de nos hommes du gouvernement, à quelque parti qu'ils appartiennent. La passion qui est le principal mobile, chez nous, de la conduite d'un écrivain, lui fait perdre le plus souvent la bienveillance de ceux qui tout

en acceptant le fond de l'article ne peuvent en admettre la forme.

La logique ne s'obtient pas par l'exagération dans les paroles; elle découle d'une suite d'idées émises sur des principes solides et d'un sentiment sincère de convaincre par une force d'argumentation sans équivoque.

La modération chez l'écrivain est la vertu distinctive du journalisme. Cette vertu ne s'acquiert que par l'expérience et que par l'âge; par l'expérience, car tout écrivain qui aurait occupé la même position que ceux qu'il attaque dans leurs actions, serait évidemment tombé dans les mêmes erreurs ou dans d'autres d'une manière peut-être plus dangereuse pour la société. Par l'âge, parce que nos rédacteurs de journaux sont généralement diatribes. L'écrivain est plus jeune que ceux auxquels ils lancent chaque jour leurs coups de poing aux personnages, mais seulement à leur politique parce qu'il lui est donné de disserter avec connaissance de causes les erreurs que peuvent commettre ces personnages.

Pour l'amour même de notre pays, montrons-nous aux yeux des autres nations un peuple complètement civilisé, car ce n'est pas être d'une société civilisée que d'écrire sans savoir discerner nos paroles, sans savoir mesurer la portée de nos écrits, sans calculer les conséquences de nos réflexions. N'est-ce pas flétrir inconsidérément la vie de ces hommes que les circonstances ont placés dans des positions exceptionnelles? N'est-ce pas stigmatiser pour toujours les actions de ces hommes qui entrent dans la vie publique? Nous ne savons que trop bien qu'il en est dont la manière de faire peut être digne de blâme, mais ne peut-on leur parler à eux-là avec cette modération et cette fermeté qui caractérisent le vrai talent chez l'écrivain?

Aujourd'hui que le goût de la littérature paraît prédominer chez la jeunesse, ne lui donnons plus ces mauvais exemples de discussions stériles et remplies de ce fiel qui empoisonne les cœurs les plus généreux. Offrons-lui, tout au contraire, dans le journalisme, une rédaction élégante, agréable, polie, loyale. Soyons toujours nobles dans nos réponses, dans nos réfutations, comme dans nos actions. Faisons-nous des amis et autant que possible jamais d'ennemis. Ne donnons plus à la jeunesse le triste spectacle de ces luttes de plume qui corrompent l'esprit de l'homme et aigrissent son caractère.

Celui qui vous écrit ces lignes a été jeune, passionné, impétueux; il a insulté avec la plume quand il ne pouvait le faire en paroles. Mais que les temps sont changés! Cet être, jadis si brûlant pour la discussion, vous exprime maintenant des sentiments tout différents. Le loup s'est fait agneau. À l'âge mûr on est naturellement porté à revenir sur son passé, et on ne peut faire autrement que de regretter les élans du jeune âge lorsqu'ils ont pu compromettre la réputation d'autrui.

Pour terminer, nous donnons deux anecdotes qui nous ont été racontées et qui se rapportent on ne peut mieux à cet article.

Les chambres françaises, sous le gouvernement de Louis-Philippe,

vers 1846, étaient vivement excitées par une mesure que voulait adopter le ministère d'alors. Nous pensons que M. Guizot était chef du cabinet. Il s'agissait d'augmenter d'un tiers l'impôt sur le sel. M. Thiers qui se trouvait dans les rangs de l'opposition, fit un remarquable travail sur lequel il prononça un long discours à la chambre des députés. M. Guizot, comme chef du cabinet, monta à la tribune pour combattre les renseignements officiels de son honorable adversaire. M. Thiers ne se tint pas pour battu. Il demanda la parole et justifia selon son opinion les faits qu'il avait avancés mais avec une force de logique si véhémente que quelques paroles acerbes sortirent de sa bouche et froissèrent la dignité de son ennemi. M. Guizot remonta à la tribune et sur les cris de ses collègues, «répondez, répondez!» il prononça simplement cette phrase magnifique:

— Je répondrai seulement au discours de l'honorable préopinant par mon profond dédain.

Cette réponse pleine de noblesse fit cesser l'agitation qui régnait dans la chambre.

L'autre fait fut une leçon que reçut un journaliste trop spirituel.

Un député avait soutenu ou discuté un projet de loi qui n'était point du goût d'un journaliste qui s'était déjà occupé de la question. Le journaliste fatigué ou agacé par le discours de ce député lui lança dans un article de fond sur le sujet en question des épithètes sinon insultantes tout au moins blessantes pour le talent et la dignité de l'orateur. Que faire? Le député était d'un certain âge et le journaliste fort jeune des deux manières. Un duel ne pouvait avoir lieu. Le député prit la plume et lui écrivit:

« Monsieur,

« J'ai pris connaissance de votre article sur la question que j'ai discutée ces jours derniers. Je regrette d'y avoir reconnu un langage trop étroit et des vues augustes, deux choses qui n'en forment qu'une en votre personne. Je vous conseille, vous, M. Auguste Étroit, de passer sur la meule la pointe de votre plume car les étincelles qui en jailliront auraient certainement pour effet d'éclairer votre esprit.

« Il me semble avoir ouï dire que votre ami et conseiller en politique avait nom de *Lameule*? S'il en est ainsi noblesse oblige et cette pierre brute pourrait peut-être un jour devenir un diamant si elle était polie.

« Je me souligne, votre respectueux serviteur,

X***

La réponse était courte, persuasive et parfaitement nominale. Le journaliste fut depuis lors poli et modéré dans sa rédaction.

Nous avons tout ce qu'il faut pour offrir une rédaction respectable. Notre esprit national suffit pour nous rappeler que nous devons savoir nous respecter les uns les autres et que notre premier devoir est de nous montrer aux nations étrangères, sous le jour le plus favorable.

LES ARTS ET LES ARTISTES

EN CANADA.

M. DAUPHIN.

De tous les arts, la sculpture a toujours occupé un rang qui n'a jamais subi les révolutions de plusieurs autres branches des beaux-arts. Que ce soient chez les Romains ou chez les Grecs; que nous nommions les deux époques les plus remarquables des Arts, le Moyen-Age ou la Renaissance, nous ne voyons pas que la sculpture, à ces différentes époques, se soit ressentie des cataclysmes politiques qui firent périr des millions d'individus. La sculpture a traversé tous les orages sans être atteinte par les démolisseurs de la royauté; ces derniers se sont plutôt rués sur les statues que sur les statuaires, car les principaux acteurs d'une scène révolutionnaire ont toujours mission de casser les bras ou les jambes de quelques souvenirs en marbre ou en pierre, et les plus hardis brisent les têtes. Le vandalisme est capable de tout.

La sculpture se présente de deux manières: sur *marbre* et sur *bois*. C'est la sculpture sur bois qui fait le sujet de cet article.

La sculpture sur bois est connue des temps les plus reculés, mais elle était loin de produire des œuvres d'art semblables à celles que nous avons souvent admirées dans les vieilles cathédrales et dans ces châteaux où la féodalité a laissé des souvenirs ou des traces ineffaçables, mais autres que ceux que nous avons eu occasion de visiter dans le château d'Amboise, en France. Ce château, à l'époque de la première révolution, fut sacagé par une bande de misérables qui volèrent les objets les plus précieux et brisèrent des sculptures magnifiquement faites sur bois. Dans une des salles on ne voit qu'une seule grande table en ébène qui servit à l'autopsie du cadavre du Maréchal de Saxe qu'on supposait avoir été empoisonné; et dans une autre pièce on lit sur la vitre de Bohême de la seule fenêtre qui donne le jour à cette chambre, ces deux vers écrits avec un diamant par François 1^{er}, roi de France:

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie.

Puisque nous avons nommé ce grand prince, ami des artistes et protecteur des arts, disons que la sculpture, à cette époque, changea complètement de physionomie, car du gothique qui dominait dans tous les châteaux, on y vit naître un style tout différent: le style gracieux appelé *Renaissance*.

Le moyen-âge qui produisit des sculptures dont les antiquaires recherchent avec avidité les restes, se distingua particulièrement par l'habileté des sculpteurs pour les meubles de toutes sortes dont ils ornèrent les châteaux et les églises. Le chêne seul était et est encore le bois dont se servaient les artistes du temps; ce bois, qui est presque incorruptible, se travaille facilement et se conserve des siècles.

Pour le Canada, nous ne pouvons pas dire que nous possédons des antiquités de ce genre; le climat d'ailleurs s'oppose à ce qu'il soit possible de conserver des bois sculptés. Mais pour être peints, ils n'en ont pas moins de mérite.

Nous avons souvent entendu parler de M. Xavier Leprohon comme habile sculpteur sur bois, et un grand nombre d'églises sont ornées de ses sculptures qui n'ont rien perdu de leurs grâces ni de leurs goûts dans le style gothique.

M. Dauphin est aussi un sculpteur habile; son coup de ciseau est franc, ses lignes sont irrécusables. Il y a dans l'exécution de ses statues l'assurance de l'artiste, l'expérience du praticien. Nous avons vu une statue de Jacques Cartier qui fut faite pour la maison de M. Dubois. Cette composition est parfaite.

M. Dauphin s'est distingué dans les statues qui ornent l'intérieur de la charmante église St Jacques. A ce propos, nous croyons rectifier une erreur qui a été commise dans un article sur ce sujet. On disait que M. Baccherini avait fait ces statues et que M. Dauphin les avait peintes. Non. M. Dauphin les a sculptées et peintes. Nous aimons à rendre justice à qui de droit et nous ferons en sorte que ces erreurs qui bourdonnent toujours désagréablement aux oreilles des artistes soient relevées pour la satisfaction de chacun en particulier.

Les sculptures de M. Dauphin sont très estimées dans tous les genres, car un grand nombre de maisons de ville ont aussi été garnies d'ornements, de cordons, de frises, de chapiteaux où le goût préside à l'exécution la plus parfaite dus au ciseau du même artiste, et terminons ici nos éloges en en offrant une part à M. Joseph Dauphin, son fils, qui se distingue dans la sculpture pour meuble par le fini de son travail et l'activité avec laquelle il exécute les travaux qu'on lui confie. Le mérite du véritable artiste est l'activité alliée au talent.

SCIENCES.

PHONOGRAPHE ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE M. FENBY.

Cette machine est susceptible de s'appliquer au piano-forte, aux orgues et autres instruments à clavier. Elle en fait des mélographes, c'est-à-dire qu'elle leur donne la propriété d'écrire toute musique qu'on peut jouer sur eux.

Les premières tentatives faites pour arriver à cet intéressant résultat paraissent remonter au milieu du dernier siècle. Plusieurs fois depuis lors elles furent reprises, puis abandonnées. En 1827, M. Carreyre soumit au comité des beaux-arts de l'Institut de France, un piano phonographe; mais il est probable que l'appareil offrait trop d'imperfections, puisqu'il ne fut fait aucun rapport sur l'invention. Sans doute, il en fut de même pour l'appareil de M. Beaudoin, présenté vers le même temps.

Enfin, au commencement de l'année 1863, M. Fenby eut l'idée d'appliquer l'électro-magnétisme à la solution de la question.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé de la construction et des propriétés du phonographe, il importe de se rendre compte des difficultés qui entourent le problème.

La plus grande difficulté (et elle est telle que, si elle n'était vaincue, tous les perfectionnements trouvés seraient à peu près, sinon tout à fait vains) consiste à marquer les différentes durées des notes, depuis la blanche jusqu'à la quadruple croche, etc. C'était une difficulté, car les notes ordinaires, blanches, noires, à queue, ne peuvent être reproduites sous cette forme, par un instrument enregistreur.

Nous allons rendre ceci évident. La note la plus longue n'est

réellement que la réunion d'un nombre de notes plus courtes; d'où il suit que la première touche atteinte par le doigt, lorsqu'on joue, donnerait la plus courte note de la notation; la machine imprimerait aussitôt cette note, sans la changer ensuite, car, supposer qu'un mécanisme puisse rendre des notes plus courtes ou plus longues à l'aide de signes arbitraires et n'ayant qu'un rapport fictif avec la durée de ces notes, c'est donner à ce mécanisme la faculté de raisonner, ce qui est absurde. De ces considérations et de quelques autres qui sans doute s'offriront à l'esprit du lecteur, il est manifeste qu'il faut un système dans lequel la durée du son et l'impression puissent avoir lieu concomitamment et produisent ainsi une complète réciprocité d'action entre eux deux. En d'autres termes, il faut qu'une note courte puisse en devenir une longue dans l'impression comme dans le jeu.

Ces faits compris, on parviendra sans peine à une parfaite intelligence et à une parfaite appréciation du système. Le laps de temps exigé par une note pour être jouée s'indique par la longueur qu'elle occupe sur la barre; elle consiste en une ligne noire horizontale d'une longueur proportionnée à la durée de la note. Le reste de la notation n'a besoin d'aucune explication et demeure à tous égards identique à celui dont on fait journellement usage.

Notre attention doit se porter maintenant sur les procédés mécaniques employés pour produire la notation. D'abord, quant au toucher du piano, il demeure absolument le même que si ce piano n'avait pas de phonographe, car le pouvoir mécanique dérive non du gouvernement des touches, mais d'une batterie voltaïque. Le rôle de la touche se borne à mettre un petit bouton d'airain placé à sa partie inférieure, en contact avec un petit ressort, ce qui fait qu'un électro-aimant amène un *Traceur* contre le papier qui se meut continuellement avec une vitesse déterminée, et marque ainsi la note. Quand on cesse d'appuyer sur la touche, le traceur cesse d'agir et la tige glisse en arrière. Ce mécanisme peut écrire sous le jeu le plus lent comme sous le plus rapide. Les accidents sont imprimés par un type roulant sur lequel agissent la même tige glissante et le même aimant. Les accidents s'appliquent à chaque touche, de sorte que, bémols et dièses, quelqu'en soit le nombre, sont exactement enregistrés. L'appareil, en effet, distingue les accidents, les bémols et les dièses, et les notes naturelles, de ceux qui sont particuliers à la clef; c'est-à-dire que si un morceau est écrit dans le ton de Ré naturel, Fa, Do et Sol dièses n'auront pas, dans l'impression le signe du dièse; tandis que si l'on touche le fa, le do et le sol naturels ou les dièses des autres notes, des accidents conformes seront imprimés.

Des notes et des signes qui leur sont affectés, passons aux barres. Le barrage de la musique s'effectue d'une manière simple et si exacte qu'elle suit exactement l'accentuation du morceau le plus compliqué. Quand un *Ritardando* se présente; la barre ou

les barres à travers lesquelles le mouvement s'avance, sont allongées dans une proportion telle que l'on a exactement le caractère et l'expression du morceau. Il en est de même pour les *staccato* et les *legato*.

La machine n'exige que du papier blanc, car elle règle la portée et imprime la barre simultanément. L'inventeur fournit avec son phonographe une petite pile de forme simple et élégante. On la charge simplement avec du sulfate de cuivre et de l'eau; une charge peut durer plusieurs mois. Le tout est renfermé dans un tiroir au fond de l'appareil et ne cause aucun embarras, on n'a à y mettre la main que quand la provision d'eau a besoin d'être renouvelée.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS.

BOUSSOLE.

Malgré toute l'importance de la découverte de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de ne plus longer timidement les côtes, de s'élaner résolument et avec sécurité dans des mers inconnues, cette découverte est restée enveloppée de mystère; et la date n'en est pas certaine. Sans doute c'est au hasard qu'on doit de connaître cette propriété de l'aimant de se tourner vers le nord, et sans doute aussi elle était connue depuis bien longtemps; mais quant à son adaptation à la direction? on ne sait. Quoi qu'il en soit, le premier écrivain qui en parle d'une manière certaine, est le moine Guyot, qui la cite dans sa bible et qui mourut vers l'an 1200. Il lui donne le nom de *Marinette*; c'était ainsi que l'appelaient les marins de nos côtes de l'Océan, tandis que ceux de la Méditerranée l'appelaient *Calamite*, parce que, dit l'amiral Thévenard, elle avait assez exactement la forme d'une grenouille. La boussole, dans ces temps grossiers, ne devait en rien ressembler à celle de nos jours; perfectionnée par le génie et l'expérience des temps modernes. C'était, selon Vénusmor (*France maritime*), « un instrument informé, une aiguille » d'émanant adaptée à un morceau de liège ou à tout autre corps » léger, qu'on laissait flotter sur un vase d'eau. Les marins ne s'en servaient d'abord que pour se conduire pendant les nuits » obscures et pendant les temps nébuleux, etc. »

Plusieurs nations se disputent l'honneur de la découverte de ce précieux instrument; son auteur, toutefois est resté totalement inconnu, et nul de entre elles ne peut baser sa réclamation sur des droits accompagnés même des plus légères preuves.

Quelques auteurs l'ont attribuée aux Chinois, parce que le fameux voyageur Marco-Paulo cite leur boussole dans le voyage qu'il fit à Cun-balu (Pékin), en 1271. Il est bon de dire que cette boussole était aussi imparfaite que la nôtre à cette époque, et qu'on soupçonne toutefois qu'ils la tenaient des Européens.

Sans vouloir attenter aux prétentions des autres peuples à l'honneur de cette invention, il est bon de savoir que les Français s'en servaient dès le neuvième siècle et qu'ils s'en servirent certainement en 1096; lors de la première croisade. Elle resta, comme tout autre grande découverte, assez long-temps imparfaite. Ce ne fut qu'au commencement du quatorzième siècle que le napolitain Flavio Gioja eut la gloire d'apporter enfin à la boussole des perfectionnements tels, que la postérité reconnaissante lui confère tout l'honneur de la création de la boussole ou com-

me on dit aujourd'hui du compas de mer. On place communément, vers l'an 1302, la date de son travail.

Comme il serait trop long de la décrire, nous renvoyons le lecteur à la France maritime, ou mieux encore chez un bon opticien-constructeur où il verra l'objet en nature.

LITTÉRATURE.

FRAGMENTS DU JOURNAL D'UN PÈRE.

Suite. — Voyez page 25.

18 mars 1848.

Deux ans se sont écoulés depuis le jour où cette affreuse crainte s'est emparée de moi, et, depuis deux ans, exercices de la pensée, exercices du corps, lectures, conversations, exemples, j'ai tout employé pour rendre ce cœur plus ferme. Théoriquement, virtuellement, il l'est. Les idées de justice, de devoir et de dignité, sont plus vives et plus puissantes en lui. Mais qu'un danger se présente, aura-t-il la force de les mettre en pratique ?

Je l'y jetterai, ai-je dit hier ! Insensé ! L'y jeter, moi ! Et cette nuit, rien qu'à passer en revue par la pensée les périls qui pouvaient l'atteindre, j'ai senti vingt fois mon cœur défaillir d'angoisse. Que deviendrais-je donc si je le voyais réellement menacé ? Et puis, je lui souhaite un danger ! mais lequel ? Combien de périls qui, pour lui, épouvanteraient autant ma conscience que ma tendresse ! Quelle épreuve vraiment pure lui trouver ? Un duel ? C'est la première qui se présente à la pensée quand il s'agit d'un jeune homme, et je comprends ce que l'on peut dire pour justifier le duel. Nous avons beau faire, nous avons tous dans les veines un peu de ce vieux sang german qui a fait les chevaliers, et le duel en est un reste. Puis, quoique ce soit un fait matériel, c'est pourtant, par un côté, une protestation en faveur de la force morale contre la force physique. C'est, dans notre société, une sauvegarde de la politesse, le gardien de la dignité ; enfin, grâce à lui, un homme petit, faible, infirme, peut être dans une foule le protecteur de sa fille ou de sa femme contre tout grand et insolent géant ; et j'ai du goût pour ce qui rend les géants modestes. Mais que le fait arrive, que cet enfant tire l'épée, l'angoisse me prend, une angoisse qui a un objet plus sacré que ses jours eux-mêmes. Les causes sérieuses de duel sont si rares ! si rares les circonstances où l'honneur est vraiment engagé ! La plupart du temps, c'est affaire, non de dignité, mais de vanité ! Eh bien, si, par vanité, cet enfant allait tuer quelqu'un ! Lui, meurtrier ! meurtrier d'un enfant comme lui, peut-être d'un fils ! c'est-à-dire réduisant une mère au désespoir ! maudit d'une famille ! faisant couler des larmes éternelles ! Cette idée m'est affreuse ! Préférerais-je les périls de la guerre ? Je sais tout ce qu'on peut dire de vrai et de grand en faveur de la guerre ; mais enfin, le plus souvent, cela se réduit encore à tuer, à tuer sans motif, quelquefois même pour des causes iniques ! Combien de guerres impies pour une guerre sainte ! Combien de héros pour qui le combat n'est autre chose que de charger à la tête d'un escadron, de poursuivre l'ennemi l'épée dans les reins, et de plonger son arme dans le dos à des hommes qui fuient ! Non, rien de tout cela pour lui ! je n'en veux pas ! Je l'ai juré, et je le jure encore,

qu'il se présente un danger, je ne l'y soustrairai pas ! mais pour lui, je n'accepterai qu'un danger pur, sans tache, utile, un danger qui ne menacera que lui, enfin un danger qui sauve et non un danger qui tue !

24 juin 1848.

Le moment est venu, j'ai trouvé le péril que je cherchais, péril d'autant plus précieux qu'il ne l'atteint pas lui seul, mais qu'il va jusqu'à moi ; qu'il ne s'agit plus là de beaux discours paternels ni de dissertations éloquentes au coin du feu, mais d'exemples à la clarté du soleil ; qu'il faut que je paye de ma personne comme lui, à côté de lui ; qu'enfin voilà le moment de la vraie leçon... Fais ce que je fais, et non pas : Fais ce que je dis. Les craintes de bien des cœurs se réalisent ; une lutte dans la rue est inévitable ; juin 1848 sera une date sanglante dans nos annales... et le sort de la France va être mis en question, peut-être demain, peut-être ce soir. Ne pas se montrer dans un tel moment, c'est impossible. Je marcherai, et je tâcherai qu'il me suive. Allons le trouver.

Trois heures après.

Je sors de chez lui ! Dès qu'il me vit, il s'avança vers moi avec toutes les gaietés folles d'un écolier, c'est-à-dire avec un respect affecté, me saluant jusqu'à terre, m'offrant le plus beau de ses sièges, me disant d'une voix grave qu'il était bien fier de recevoir un homme comme moi, se livrant enfin à tous ces enfantillages de la tendresse qui témoignent si vivement d'une union profonde, et finissant le tout par me prendre le front et m'embrasser de toutes ses forces, en me disant :

— Tiens, vois-tu, je t'aime trop !

Oh ! quand je le sentis là, si près de moi, quand je le tins sur mon cœur, si étroitement serré, si affectueux, si bon, et que je me dis que par moi, par ma volonté, il allait dans quelques heures être exposé à la mort peut-être... oh ! alors, mon cœur défaillit, et des larmes jaillirent de mes yeux. Il le vit, et me dit soudain, avec un accent de tendresse qui redoubla ma douleur...

— Père, père ! qu'as-tu donc ? tu pleures ?...

Je fis un effort pour me remettre.

— Ces larmes ne sont rien, cher enfant ; mais il est question d'affaires sérieuses, et je viens causer avec toi.

— Parle, père, parle vite !...

— Mon cher enfant, tu vois l'état où est Paris : la fermentation est au comble ; des barricades commencent à s'élever ; les ateliers nationaux ont pris les armes ; dans deux heures on se battra dans les rues.

— On le dit, reprit-il d'une voix un peu altérée.

Il avait pâli au mot *on se battra*. Je repris, le cœur serré, mais en raffermissant ma voix :

— Dans un pareil moment, un bon citoyen ne peut pas rester chez lui ; il faut, c'est un devoir (j'appuyai sur ce mot qui était mon appui à moi-même), c'est un devoir de descendre dans la rue.

Il ne répondit rien, mais ses lèvres s'agitaient malgré lui.

— Seulement, ajoutai-je, même là, chacun peut porter son cœur, ses principes. Assez d'autres y descendront pour frapper et tuer ; pour moi, mon parti est pris. A mes yeux, dans la guerre civile, dans la guerre des rues, le devoir des citoyens armés n'est pas de tirer des coups de fusils, mais d'en recevoir... O ! sois tranquille, on n'est pas inutile pour cela : un homme

de plus, même quand il ne tire pas, compte encore, il compte même plus quelquefois. Aller au plus fort du danger, mais sans tirer mon arme du fourreau; protester par ma présence contre la révolte et l'illégalité; me jeter entre les combattants, s'il le faut, pour empêcher les vengeances et les atrocités qui déshonorent toujours les guerres civiles; enfin *me battre contre le mal*, voilà mon rôle! Et si je suis tûc, du moins j'aurai fait mon devoir; mais auparavant j'ai voulu venir t'embrasser.

Il m'avait écouté parler sans rien dire; mais il pâlit de nouveau; seulement, je le vis bien, sa pâleur cette fois n'était plus de la crainte, ou du moins c'était de la crainte pour moi. On voit si clair sur le front de son fils! A mesure que je lui expliquais ma résolution, tout ce qu'il y avait en lui de généreux colorait son visage d'un sentiment de fierté; et quand j'eus fini, quoique de grosses larmes roulèrent dans ses yeux, il me prit les mains et me dit:

— Tu as raison, père.

Puis, comme épuisé par cet effort, il se jeta à mon cou en sanglotant.

Après un moment d'étreintes, où je sentais ma tendresse pour lui plus passionnée que jamais, j'eus la force de me dégager de ses bras, et je repris lentement et en le regardant:

— Je ne t'ai pas tout dit.

— Eh! qu'y a-t-il donc encore, grand Dieu?

— Mon cher enfant (et ma voix tremblait terriblement), tu as dix-sept ans, ton âge te dispense de ce que le mien m'ordonne; mais ne penses-tu pas qu'il est des devoirs pour lesquels il faut moins consulter son extrait de naissance que son cœur? Et le tien ne te conseille-t-il rien?

— Comment, père?

— Oui... ne penses-tu pas que ta place est aussi là où est la mienne?

Je pouvais à peine achever cette parole, et je n'osais pas le regarder. Enfin, je levai les yeux sur lui, hélas! il avait sur le visage cette même pâleur blême que je lui avais vue, trois ans auparavant, devant son adversaire; ses lèvres étaient serrées, ses yeux cerclés de noir, et il ne répondait pas. Je me tus aussi et j'attendis, le regardant toujours. Bientôt à cette expression de douleur avait succédé sur sa figure un combat de sentiments contraires; puis tout à coup un violent effort releva pour ainsi dire ses traits affaissés, par la crainte; ce visage un moment décomposé reprit son harmonie, et d'une voix encore altérée, mais où l'on sentait de la force, et surtout la volonté d'en avoir, il me dit:

— C'est juste, quand tu descendras, je descendrai.

Et il s'élança précipitamment de la chambre. Maintenant donc, à la grâce de Dieu! et quand le danger viendra, que l'épreuve se fasse!

A continuer.

REPOS DES YEUX.

Chez la plupart des hommes la vue est la faculté qui s'affaiblit la première. Ne serait-ce pas que nous reposons moins nos yeux que nos autres organes? Nous les fermons la nuit, et ils se reposent alors en même temps que notre corps entier; mais, tandis que souvent, dans le jour, nous nous asseyons et fuyons les fatigues de la voix et de l'ouïe dans le silence, nous gardons toujours nos yeux ouverts; ils n'ont point de relâche; nous les usons à outrance en les occupant incessamment, sans

que cependant nous ayons à regarder toujours quelque objet qui nous intéresse ou nous soit utile. Lorsqu'il nous survient une souffrance des yeux, l'art nous les couvre d'un bandeau ou tout au moins de verres de couleur pour les soustraire à la vivacité des impressions extérieures. L'usage de nous imposer nous-même le bandeau des paupières, aux instants où nous n'avons rien à regarder, prévient peut-être cette nécessité et nous conserverait la faculté si précieuse de bien voir jusqu'à un âge plus avancé.

LA FÊTE DE St. PATRICE.

Il est rare que la fête de St. Patrice jouisse d'une belle journée. C'est cependant ce qui arriva le 17 de ce mois. Un temps magnifique permit aux Irlandais de se promener, bannière déployée, dans les rues de Montréal pour se rendre à leur église; la procession y entra avec le plus grand calme, musique en tête, et chacun prit sa place, désireux d'entendre la messe qui avait été étudiée par le chœur de St. Patrice. Le vénérable Evêque Bourget officia entouré d'un nombreux clergé.

Le chœur de St. Patrice chanta la 3^o Messe de Haydn, dite *Messe Impéria'e*, avec un succès complet. Un brillant orchestre accompagnait le chant avec l'orgue. M. l'abbé Barbarin dirigea les répétitions de cette messe et conduisit orchestre et chant, pour le jour de cette fête.

Le soir, il y eut un concert, comme chaque année.

Les RR. PP. Jésuites, ces véritables amis de la jeunesse, donnèrent aussi une charmante soirée à laquelle participèrent plusieurs élèves Irlandais; ils récitèrent chacun un morceau littéraire qu'ils avaient composé pour la circonstance. Outre le mérite de la composition, il y avait celui d'un excellent débit qu'un nombreux auditoire a paru apprécier.

Chaque morceau littéraire était interrompu par une pièce de musique. MM. Baricelli, G. Smith, Torrington, Maggio, Sénécal, Burt et Hyde se firent entendre. La partie musicale a été excellente.

Ainsi, cette soirée qui était une véritable réunion de famille, a réuni la Littérature à la Musique de la manière la plus heureuse. Lorsque les Lettres et les Arts sont rehaussés par les beautés de la Religion, on peut facilement imaginer ce que doivent être les œuvres de ceux qui vivent dans la foi. Sachons communiquer à la société ces douces joies du cœur qui apprennent à la jeunesse que ce n'est pas au milieu des passions qui agitent les nations qu'on les trouve; mais bien dans des études sérieuses et dans l'amour du travail.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris 26 février 1864.

M. le Rédacteur,

C'est toujours un événement qu'un opéra nouveau de M. Au-ber donné au Théâtre où il a déjà conquis tant de succès. Souffrez donc que je commence cette seconde correspondance en vous parlant d'une nouvelle perle qui s'est échappée de l'écrin de ce

brillant compositeur. Je suis certain, d'ailleurs, de me mettre plus en harmonie avec les *Beaux-Arts* en abordant des sujets artistiques; votre journal dont je viens de recevoir le premier numéro, me paraît destiné à cet objet.

Le nouvel opéra dont je vous parle est intitulé *La fiancée du roi de Garbe*. La prévision que M. Auber devait clore par cette composition sa carrière si bien remplie, devait naturellement attirer au Théâtre Impérial de l'Opéra-Comique la même foule empressée; désireuse de voir si les seize lustres complets qui pèsent sur lui n'ont pas un peu refroidi sa verve et son imagination. Ceux qui aiment le genre de musique familier à M. Auber, la forme légère et charmante, la finesse des détails, la mélodie plutôt douce et fleurie que large et profonde, en un mot cette distinction, cette élégance qui en sont le cachet spécial et la rendent éminemment française; c'est-à-dire répondant parfaitement à notre caractère léger, spirituel, mais frivole, peuvent être contents. Le maître est resté aussi vif et enjoué, aussi jeune et aussi aimable que s'il avait eu vingt ans. Il a semé dans plusieurs passages de sa partition de ces petites perles fines qui brillent comme les facettes d'un prisme au soleil; et, à part certaines réminiscences de quelques uns de ses ouvrages, et notamment d'*Haydée*; on n'y rencontre point de faiblesses ni de défaillances marquées.

Vous connaissez peut-être le conte de Boccaccio dont s'est inspiré plus tard Lafontaine, *La fiancée du roi de Garbe*. C'est le sujet dont le canevas avait été laissé par M. Scribe et que M. de Saint-Georges, un de nos meilleurs librettistes, s'est chargé de terminer. On peut dire que le sujet n'était pas très favorablement choisi, car ce conte un peu égrillard de Boccaccio, à moins d'être largement remanié, ne pouvait guère figurer sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Aussi a-t-il fallu toute l'adresse et le tact de M. de Saint-Georges pour le rendre possible à la scène. Mais la donnée ne pouvait toutefois changer, et il est certain que du moment où le point de départ gênait le librettiste, il ne pouvait arriver à un résultat aussi heureux de tous points que s'il avait été libre de travailler à un sujet de son choix. Il est juste cependant de reconnaître que M. de Saint-Georges en a tiré tout le parti possible.

Voici le sujet sur lequel M. Auber a brodé une musique ravissante.

Le roi de Garbe, roi bouffon et grotesque, las de faire et de défaire ses ministres, d'écraser ses sujets d'impôts, de mettre les écrivains en prison, imagine de se marier. Il consulte son parrain, un magicien, qui pour toute réponse lui remet un collier composé de treize perles. Ce collier enchanté, cela va de soi, a de singuliers mérites: si la jeune fille qui le porte accorde quelques faveurs à un homme, quel qu'il soit, une des perles du collier se brise. Or, comme la belle Alaciel sur laquelle le roi de Garbe a jeté les yeux est la fille du Soudan d'Egypte et qu'elle aura un long voyage à faire pour le venir rejoindre, il a imaginé de l'envoyer chercher par Alvar qui devra passer le fameux collier autour du cou de la princesse confiée à ses soins.

Il arrive ce qu'il doit arriver en pareille circonstance. Alvar devient amoureux d'Alaciel qui se sent éprise pour le gentil ambassadeur, et le collier magique, par un *quiproquo*, est remis à la très légère Figarina, suivante de la belle Alaciel. Aussi, comme pendant le voyage on a rencontré des chevaliers, des pages, des corsaires, tous gens amoureux et hardis, quand on arrive à Garbe le roi, trompé par les apparences, s'imagine que

la jeune Alaciel a brisé toutes les perles de son collier; et, tout en rendant grâce à son parrain le grand magicien du service qu'il lui a rendu, ne fait-il nulle difficulté d'unir Alaciel à son neveu Alvar, tandis que lui-même, pris d'un accès de démocratie familier aux autocrates, épouse la très jolie mais très dévergondée Figarina.

Je renvoie ceux de mes lecteurs qui trouveront ce dénouement invraisemblable à l'histoire de Pierre-le-Grand, czar de toutes les Russies, qui ne craignit pas cependant d'épouser Catherine, femme d'un cantinier ivrogne et servante d'auberge à Saardam.

Je regrette vivement qu'il ne soit pas permis de raconter la musique, car lorsqu'à l'instar de certains critiques j'aurais dit que tel morceau est en *la*, tel autre en *si bémol*, quand j'aurais décrit minutieusement le rôle des trombones et des violons; aucun de mes lecteurs n'aurait, malgré cela, aucune idée de ce que peuvent être les ravissantes mélodies de M. Auber. Disons donc que l'œuvre du maître octogénaire est charmante et spirituelle à l'impossible, et que dans un an toutes les villes du monde où l'on aime la musique, chanteront la *Fiancée du roi de Garbe*.

Cet ouvrage est le quarante-deuxième de M. Auber. À l'exception de deux ou trois au plus, offrande inévitable faite aux dieux infernaux, presque tous eurent un grand succès, presque tous sont ou seront remis au répertoire, et personne ne les a oubliés.

De cette pléiade de grands artistes qui firent le renom de l'école française, M. Auber — et Dieu veuille nous le conserver longtemps — reste seul. Il fut le compagnon d'armes et le rival souvent heureux de Boieldieu, d'Hérold, d'Halévy. Tous ces maîtres ont disparu, et M. Auber, malgré ses quatre-vingt-trois ans, est toujours jeune, toujours aimé du public. Aucune de ses brillantes qualités, j'en atteste son dernier ouvrage, ne s'est amoindrie; aussi, nous l'espérons bien, la *Fiancée du roi de Garbe* ne sera que momentanément le dernier ouvrage de son auteur.

M. Auber est non-seulement un compositeur français, mais le compositeur parisien par excellence. Voyez comme il est apprécié et aimé dans cette société parisienne dont son talent exprime les élégances et l'atticisme, dont son esprit et sa personne résument si complètement toutes les distinctions. Voyez cette physionomie fine et intelligente! Ce n'est là ni la tête de lion blessé du sombre Beethoven, ni le profil raphaëlesque de Mozart, ni le masque ravagé de Gluck, ce déclamateur, ce Mirabeau de la musique; ce ne sont pas non plus les allures sereines et le front paisible de Rossini, qui semble un laboureur se promenant au soleil couchant au milieu de la moisson splendide que ses mains ont semée; ce n'est pas enfin la figure songeuse de l'auteur des *Huguenots*, dont la silhouette fait penser à ces alchimistes inspirés du moyen-âge. Non. Le front plein de dignité mais profondément sillonné de notre maître français, a gardé l'empreinte des fatigues de la lutte loyale; le sourire est fin, un peu désabusé; c'est le sourire d'un diplomate, qui sait et fait plus de choses qu'il n'en veut dire.

À le voir passer dans une de ses irréprochables voitures attelées de ses beaux chevaux bai-bruns, bien menés, on reconnaît ce qu'on appelle dans toute la rigueur du mot, un *homme comme il faut*. L'esprit est élégant et prudent, la conversation charmante;

pleine d'observations fines; alimentée de souvenirs agréablement racontés; la gaieté expansive comme dans ses charmants ouvrages; le rire gaulois y éclate rarement; la passion jamais.

On trouve dans la nouvelle partition de M. Auber ce qui frappe dans ses œuvres, le charme, le sentiment de l'effet, l'élegance de la forme, le coloris de l'instrumentation. Je le répète encore une fois, cet ouvrage a eu un complet succès.

Si du théâtre nous descendons dans le monde, nous y rencontrons aussi le drame, la comédie et même la farce. Mais la scène alors, au lieu d'être resplendissante de lumières, décorée de peintures merveilleuses, représente invariablement un tribunal froid et sombre; car les pièces qui se jouent dans la vie se déroulent presque toutes soit en police correctionnelle, soit en cour d'assises. Le juge et le bourreau sont presque toujours en haut du chemin parcouru par les passions humaines. Quelques fois aussi, malgré le crime, la chose est plaisante et peut distraire un instant le lecteur; c'est pourquoi je veux vous raconter aujourd'hui l'histoire de *l'escroquerie à l'enterrement*.

Voici comment on s'y prend: On est voyageur de commerce, c'est-à-dire qu'on parcourt le monde en lançant des marchandises pour le compte d'un négociant quelconque qui vous fait une remise de tant pour cent sur les objets vendus. Mais la saison est mauvaise, les affaires ne vont pas, le diable est logé dans votre porte-monnaie, &c. Que faire? — Tout-à-coup vous voyez passer sous votre fenêtre un riche enterrement. Une idée vous traverse le cerveau. Vous appelez un passant: — « Comment, dites-vous, s'appelle le défunt? » — « M. X***, un riche banquier de la ville. » — « Fort bien! » — Après quoi vous écrivez de suite à votre maison de commerce d'expédier six fûts de vin à M. X*** banquier. Les marchandises arrivent; c'est 3,000 francs. — Mais disent les parents et les héritiers, nous ne savons que faire de tout ce vin-là! — « J'en suis désolé, répond avec audace le voyageur de commerce, mais M. X*** m'avait donné ordre quelques jours avant sa mort de lui expédier six fûts de vin. » — Chose commandée, chose due. Les parents et les héritiers, dans l'impossibilité de contrôler les dires du commis-voyageur, s'exécutent, c'est-à-dire qu'ils paient. Le tour est joué.

Malheureusement pour lui, le dernier farceur qui a commis l'escroquerie dite à l'enterrement, avait mal pris ses précautions, car le mort dont il avait prétendu avoir reçu une commande était muet et paralysé depuis quatre mois. Son imprudence et sa légèreté lui coûteront six mois de prison, et il pourra tout à son aise faire d'utiles réflexions sur les dangers qu'il y a, non pas à vendre les soutiers d'un mort, mais à vendre à un mort des soutiers qu'il n'a pas achetés.

On a bien raison de dire que les grands effets ont souvent des causes petites, et on aurait de la peine à me croire si je racontais qu'une servante n'a pas craint de causer la mort de deux personnes pour arriver à prendre la place de l'une d'elles. Cependant, c'est la vérité.

Une servante avait cédé aux obsessions d'un jeune homme qui lui avait promis le mariage. Mais elle apprit bientôt que son futur allait épouser une autre femme. Ce fut alors qu'une autre servante, amie de la délaissée, lui souffla l'idée de se venger et de se tuer après. La passion de la pauvre fille fut odieusement exploitée, sa jalousie montée au paroxysme. Un jour, armée d'un revolver, elle fit feu sur le trompeur et se déchargea de son tour quatre balles dans la bouche. Par un hasard inouï,

les blessures étaient peu dangereuses, et les victimes sont aujourd'hui tout-à-fait guéries. C'est ainsi qu'on sut comment, et par qui la pauvre servante avait été poussée à commettre un double crime, et l'amie ne prouva que trop par les réticences de son langage qu'on engageant la délaissée à se tuer, elle n'a eu d'autre but que de prendre sa place dans la maison où elle servait. — Voilà, j'imagine, un merveilleux sujet de roman pour nos modernes Balzac.

Si on pleure beaucoup dans la vie, on s'y amuse aussi beaucoup quelques fois. Les gens riches, quoiqu'en disent ceux qui, comme Sénèque, couvrent l'éloge de la pauvreté sur une table d'or, les gens riches ont pour rire des grâces d'état. Ainsi, tandis que les pauvres, par le rude froid que nous avons eu pendant le carnaval, soufflaient dans leurs doigts, grelottaient dans leurs mansardes, mouraient de faim et de privations, les heureux du jour donnaient des bals fort beaux, dans lesquels on a vu des divertissements singuliers.

Chez M. de Morny a eu lieu un grand bal masqué dont l'attrait principal consistait dans une partie de whist. — Mon Dieu! oui; seulement les cartes n'étaient pas de vilains petits morceaux de carton. C'étaient de jolies femmes et des gentilshommes qui figuraient les dames, les rois, les as, les cartes basses. Pour les valets, de peur d'épigrammes sans doute, on les a remplacés par des pages féminins. Le costume de valet ne pouvait être endossé par un homme politique, sans que cela prêtât à rire. Cette fête a été, très-belle, paraît-il. Mais j'avoue ne pas comprendre de quelle manière on a pu s'y prendre pour battre les cartes?.....

Bien que l'événement que j'ai à vous raconter maintenant soit loin, je ne crois pas devoir le passer sous silence parcequ'il se rapporte indirectement à un jeune prince qui a, si je m'en rappelle visité votre pays.

Donc, samedi le 9 janvier dernier, la bonne ville de Londres s'étant réveillée au bruit du canon et des cloches de ses églises lancées à toute volée, voulut savoir pourquoi elle se réjouissait. Chaque citoyen alla donc consulter l'oracle ordinaire, son journal du matin, qui lui révéla, dans un style infiniment plus clair que celui de la pythonisse de Delphes ou de la sybille de Cumès, que la princesse de Galles venait d'accoucher d'un superbe prince. En règle générale, les princes sont toujours superbes en naissant: ce n'est que plus tard qu'ils changent, ou peut-être que nous changeons notre manière de voir à leur égard.

Quoiqu'il en soit, c'était une surprise superbe si l'on veut mais enfin une surprise, et moins agréable peut-être que superbe. Car il en est des enfants des princes anglais comme des idées françaises, selon M. Jules Favre; il faut le doter. Or, depuis quatre ans; John Bull a délié trois fois les cordons de sa bourse en faveur des enfants de Sa Majesté Victoria; il a beaucoup fait; mais, comme disait Bonaparte à l'armée d'Italie, il lui reste encore plus à faire.

La surprise a été générale, pour nul, peut-être, autant que pour la jeune princesse qui, à deux heures de l'après-midi, s'ébattait en traîneau et qui le soir à 9 heures était devenue mère.

Le jeune prince, avec un sans-gêne tout britannique, a cru pouvoir arriver sans être annoncé, ou plutôt comme quelques-unes des prédictions de M. Mathieu de la Drôme longtemps avant le temps annoncé. Le résultat de cette hâte a été qu'il n'y avait rien à Frogwal, où la princesse était en promenade, pour le recevoir. En conséquence celui qui est appelé un jour à régner

(comme le répètent volontiers les anglais) sur des Etats sur lesquels le soleil ne se couche pas — et se lève moins encore — celui dont les épaules seront un jour couvertes du manteau royal, dût rester plusieurs heures dans le costume qu'il portait en naissant, c'est-à-dire sans costume.

Au risque d'empiéter sur le terrain de votre charmante ROSALINDE, — que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que j'estime déjà beaucoup — je ne veux pas terminer ce courrier passablement long, sans parler un peu modes; bien sûr, de la sorte, d'être favorablement écouté par mes lectrices. Or, vous savez que depuis six mois la plus belle moitié du genre humain s'habille, à l'exception de la jupe, comme la plus laide moitié de l'humanité: paletot, chapeau rond à plumes ou sans plumes, gilets à poches, bottines montant à mi-jambes. Le costume, aujourd'hui, est complet: les femmes portent une grande canne, comme les dames de la cour de Louis XIV! Est-ce pour tenir à distance les galants trop empressés? — C'est une question à laquelle je n'ose répondre, de peur de me brouiller avec le genre humain tout entier.

ARTHUR.

La Bibliographie de ce mois est remise au prochain numéro, faute d'espace dans celui-ci.

CHRONIQUE QUEBECQUOISE.

Québec, 3 Mars 1864.

Mon cher Directeur,

Vous m'avez demandé, il y a déjà plusieurs semaines, de vous envoyer quelque chose de collaboration pour votre gentil et excellent journal. Vous avez pris dans un sens si favorable la réponse évasive que je vous fis alors, que vous vous êtes empressé de me lier en disant à vos lecteurs dans le prospectus que vous aviez à Québec un chroniqueur avec lequel ils allaient bientôt faire connaissance. Je vous avoue que je reculerais devant la tâche que vous m'avez si obligeamment imposée, n'était cette gratuite promesse dont je me crois un peu solidaire. Car que dire à vos lecteurs par le temps qui court? Nous sommes en plein carême et en pleine session législative: la chronique en prenant le premier de ces sujets serait trop maigre, et, quant au second, vous avez, avec une prudence et un tact dont je vous félicite, banni tout sujet politique quelconque des colonnes des *Beaux-Arts*.

À vous dire le vrai, j'aurais, sous ce dernier rapport, une foule de petits incidents parlementaires à transmettre à vos lecteurs par l'intermédiaire de votre journal. La vie publique est une véritable scène où les hommes politiques qui ont les rôles se rapprochent, en plus d'un point, de ces comédiens de profession dont le grand talent est d'amuser et de faire rire le public; les coulisses parlementaires fourmillent de ces petits incidents de détails dont la connaissance, si elle était divulguée, amuserait suprêmement les lecteurs. Ce serait là, vous en conviendrez, un sujet qui prêterait beaucoup à une chronique et même à plusieurs; pour ma part, j'aimerais fort à en faire le sujet

d'un article. Mais j'en fais volontiers le sacrifice et je me borne à vous demander la permission de faire avec vos lecteurs un bout de causerie sur un sujet toujours plein d'actualité.

Chacun ici-bas a sa part de souffrances. Cette part est, plus ou moins grande, il est vrai; mais dans la distribution, nul n'est oublié.

Qui de nous tous voudrait recommencer son existence, requérir les joies rares et éphémères en acceptant une seconde fois les douleurs du passé? Tout au plus voudrait-on arrêter la marche du temps, et encore, pourquoi?

Parce que le temps entraîne la ruine de l'être créé pour quelques jours, et qu'il nous conduit à pas de géant vers l'éternité, vers l'inconnu.

Il est donc bien vrai que nous sommes nés pour souffrir, craindre et regretter!

À côté des larmes qui ne tarissent jamais, de ces regrets infinis, qui font partie de nous-mêmes quand nous avons aimé; à côté de ces difficultés qu'il faut vaincre, ou en face desquelles il faut courber la tête, n'y a-t-il pas ce qu'on nomme les petites misères de la vie?

Ces petites misères grandissent et prennent des proportions gigantesques quand elles atteignent les esprits faibles ou les gens qui ont le don, peu enviable, d'oublier le lendemain les douleurs de la veille. Pour ceux qui pensent et sentent, ces petites misères sont une piqûre d'épingle, sans cesse renouvelée, qui vient irriter et envenimer une large plaie. Elles se présentent au pèlerin qui voyage ici-bas, sous toutes les formes, et à toutes les heures de son pèlerinage.

— Qu'appellez-vous petites misères? me demandait hier un de mes cousins.

J'avais envie de lui répondre: — *c'est vous!* Car quoi de plus ennuyeux que ces gens qui abusent des droits du sang, pour vous harceler de leurs visites, pour entrer par la fenêtre lorsque la porte est fermée! Je suis jeune encore, mais j'ai acquis un peu d'expérience. Eh! bien, quand on entre chez moi et qu'on me dit: « Ah! vous voilà mon ami, enfin je vous rencontre... » neuf fois sur dix, je crierais volontiers à ceux qui envahissent ma pauvre chambrette d'étudiant: « Non, je n'y suis pas! »

Ceci me rappelle une invention charmante d'un bon curé de ma connaissance. Il ne demeure pas bien loin d'ici ce prêtre estimable, qui voulait à tout prix ménager le bien le plus précieux que Dieu nous ait donné, le temps; ce récit n'est pas créé par mon imagination: le désir immense de me débarrasser des importuns ne m'aurait jamais inspiré un procédé si ingénieux.

Le curé A*** avait pour voisin le curé de Z***, et trouvait ses visites trop fréquentes et trop longues. Il avait fait défendre l'entrée de son presbytère à son collègue; mais Marianne, l'unique cœbère du curé de A***, n'était pas de force à barrer le passage au curé de Z***. Celui-ci entraît quand même en disant:

— Si M. l'abbé A*** n'est pas chez lui, je l'attendrai.

Un jour donc que l'intrépide curé avait bravé la consigne, l'abbé A*** l'entendant monter, se glissa sous son lit: c'était une position d'autant plus gênante qu'il fallut la garder pendant deux heures. Le curé de Z*** ne songeait pas à s'en aller, il lisait le journal et son bréviaire, il furetait dans la modeste bibliothèque de son ami et chantonnait de temps à autre un psaume ou un cantique. L'abbé A*** n'y tenait plus, il n'était que cram-

pe et courbature, ses os criaient, tout son sang s'était porté vers ses tempes, tout à coup un étournement prodigieux, mais d'un son creux et guttural, fit bondir le curé de Z*** sur la chaise où il commençait à s'endormir; le bruit semblait rouler sur le plancher, comme roulé sur la terre le grondement de la foudre quand le tonnerre est tombé. Le curé n'était pas brave; il eut peur d'abord, puis il s'enhardit au point de chercher la source de ce bruit sourd et mystérieux; il se mit donc à quatre pattes, regarda sous le lit, et se trouva nez à nez avec son collègue qui était également à quatre pattes.

Tous deux devaient être fort en peine pour se faire réciproquement les politesses qu'on se fait d'ordinaire en s'abordant! Le curé de Z*** comprit enfin qu'il faut laisser à chacun sa douce liberté, et le curé A*** fut débarrassé de son collègue.

Oui, une visite importune est ennuyeuse, gênante, irritante, mais combien l'est davantage une demande indiscreète, et que de gens se font métier de parler justement de ce qui est désagréable à leur prochain. Il y en a qui le font brutalement, sans poids ni mesures, d'autres qui le font habilement et qui enveloppent leur venin de tout ce que la charité chrétienne et le savoir-vivre peuvent imaginer de plus subtil et de plus gracieux. Ils ont l'air de faire une caresse, et ils donnent un coup de poing.

L'autre jour, pendant le carnaval, je voyais une femme charmante, à laquelle on ne peut assigner d'âge, mais qui tient un des premiers rangs parmi notre aristocratie québécoise. Cette femme trônait au milieu d'un salon, une autre femme s'avance et lui dit:

— Vous ne me connaissez pas, madame, nous allions au bal ensemble en 1839!

Oh! langue maudite! date fatale!

L'année dernière j'étais en promenade dans une campagne du bas du fleuve; j'allais à un concert donné par des amateurs qui passaient pour artistes. Le hasard me plaça près d'une femme tombée à côté de moi par un jeu du destin, et aussi peu habituée à pareille assemblée qu'à pareille musique. Ma voisine était jeune encore, pourtant elle n'avait plus ses dix-huit ans; elle était fort courtisée et ne paraissait pas indifférente à l'encens qui lui était prodigué.

Un petit magistrat du lieu s'avance et lui dit en la saluant:

— Madame, autrefois j'étais un de vos danseurs, je vous ai connue bien jeune, il y a bien longtemps!....

— Il y a si longtemps, monsieur, interrompit en riant l'ancienne danseuse du petit magistrat, que je n'en ai gardé aucun souvenir!

Celle-là ne se fâcha pas; elle avait de l'esprit, et qui plus est, l'esprit bien fait.

Toujours est-il, — vous en conviendrez, lectrices — peu réjouissant pour une femme d'être ainsi poursuivie par des annuaires vivants dont la mémoire lutterait avec les registres de l'état civil.

Ces fléaux de la conversation ont toujours soin de parler de ce qui afflige ou irrite; ils racontent un mariage, les détails de la corbeille devant des filles mères, pauvres fleurs qui n'ont pas trouvé de mari sur leur route solitaire; ils disent à une mère qui a pour fils un ignorant et un paresseux, ce qu'on appelle en d'autres termes un *fruit sec*, les succès et la gloire naissante de tel condisciple. Ce sont des gens qui, moralement, marchent à toute minute sur le pied de leur prochain, — espèce malfaisante et dangereuse.

Il y a bien d'autres misères encore, mais je m'arrête; j'aurais peur, si je gémissais plus longtemps aujourd'hui, de paraître moi-même aux lecteurs des *Beaux-Arts!* un de ces inconvenients dont on a hâte de se débarrasser. Une autre fois, je reprendrai — si vous le permettez bien, mon cher directeur, — cette causerie qui est un plaisir pour moi.

NEMO.

TYPOGRAPHIE DE G. SMITH & LEPROHON

AU SAULT-AU-RÉCOLLET.

Le nouvel établissement que nous venons de former, au Sault-au-Récollet, est le seul qui soit établi hors la ville. Par là même, nous nous trouvons dans une position exceptionnelle pour offrir des avantages à toute personne qui voudra bien s'adresser à notre maison.

Notre matériel est varié et présente un choix complet de types nouveaux pour ouvrages de luxe en différents genres.

Nous nous attacherons à satisfaire au goût du public et à produire des impressions élégantes à des prix relativement fort modérés.

Nous exécuterons tous les travaux, tels que *Livres, Pamphlets, Circulaires, Etiquettes, Notes*, etc., etc. dans le meilleur goût, en noir ou en couleur.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'une magnifique fonte de musique, la plus belle qui soit en Canada; cette partie de la typographie engagera, nous l'espérons, les marchands-éditeurs à s'adresser à notre maison pour tout ce qui concerne les impressions en *Musique, Catalogues, Couvertures, Etiquettes, Circulaires*, etc.

Enfin, nous voulons obtenir la confiance et les encouragements du public par notre libéralité dans les transactions et aussi par notre activité et notre exactitude dans l'expédition des affaires.

ERRATA.

Nous rectifions ici le sens de l'alinéa placé page 40, première colonne, 6^e ligne. — *Lisez* :

La modération chez l'écrivain est la vertu distinctive du journalisme. Cette vertu ne s'acquiert que par l'expérience et que par l'âge: par l'expérience, car tout écrivain qui aurait occupé la même position que ceux qu'il attaque dans leurs actions, serait évidemment tombé dans les mêmes erreurs ou dans d'autres d'une manière peut-être plus dangereuse pour la société. Par l'âge, parce que nos rédacteurs de journaux sont généralement plus jeunes que ceux auxquels ils lancent chaque jour leurs diatribes. L'écrivain qui connaît à fond tous les rouages administratifs ne s'attaque point aux personnages, mais seulement à leur politique parce qu'il lui est donné de discuter avec connaissance de causes les erreurs que peuvent commettre ces personnages.

ALBUM
DES
BEAUX-ARTS
1864

À Mademoiselle Marie Louise Sauvageau.

DAME JEANNE

(*LÉGENDE DU MOYEN-ÂGE*)

PAROLES DE
M. PAUL STEVENS

MUSIQUE DE
HENRI DE TERLAC

(— N° 3. —)

DAME JEANNE

(LÉGENDE DU MOYEN-ÂGE.)

Paroles de **M. PAUL STEVENS.**

*

Musique de **HENRI de TERLAC.**

Andantino.

À Mademoiselle M. L. Sauvageau.

PIANO.

p dolce.

The piano introduction consists of two staves of music in 4/4 time. The right hand features a melody of eighth and sixteenth notes, while the left hand provides a harmonic accompaniment with chords and single notes. The tempo is marked 'Andantino' and the dynamics are 'p dolce'.

Simplement.

1^{er} Couplet. Di --- tes nous donc, bon Voy - a ---- geur, A --- vez vous vu,
2^{me} Couplet. Je n'ai pas vu, dans le vil ---- la --- ge, Je n'ai pas vu,

The vocal line and piano accompaniment for the first two couplets. The vocal line is on a single staff with lyrics. The piano accompaniment consists of two staves. The tempo is marked 'Simplement'.

Plus lent.

dans le vil --- la ---- ge, La du -- me Jean -- ne au frais vi --- sa --- ge Dont cha --
mon bon mon -- sieur, La du -- me Jean -- ne au frais vi --- sa --- ge Dont cha --

The vocal line and piano accompaniment for the final section of the piece. The vocal line is on a single staff with lyrics. The piano accompaniment consists of two staves. The tempo is marked 'Plus lent'.

eun van--te le bon cœur? C'est u--ne sainte et no--ble da--me
 eun van--te le bon cœur. Elle est mor-----te : la sain-te da--me

Lentement et doux.

Qui re--dit à cha---que pas-sant : Don---nez, don-uez à l'in-di-
 Qui di--sait à cha---que pas-sant : Don---nez, don-uez à l'in-di-

gent! Un peu d'or re-fleu-rit une â-----me! Et le bon Dieu qui
 gent! Un peu d'or re-fleu-rit une â-----me. Le bon Dieu qui sait

En ralentissant.

vous ver-----ra, Dans son Ciel bleu vous le ren-----dra!...
 tout ce-----la, Au Ciel la ré-----com-----pen-----se-----ra.

LES BEAUX-ARTS.

ADRESSES DES PROFESSEURS DE MUSIQUE & CARTES D'AFFAIRES, ETC.

<p>P. V. BARIL Artiste - Mouleur 3½, rue Campeau.</p>	<p>Mademoiselle COUSSON École de Demoiselles. (On y enseigne la Musique) N° 128, rue Ste. Marie.</p>	<p>JULIUS WERNER Professeur de Piano N° 18, rue Radegonde.</p>	<p>Madame PENNY Enseigne le Piano N° 24, rue Ste Angèle QUÉBEC.</p>
<p>BEER & SCHIRMER Importateurs de musique Européenne 701, Broadway. New-York.</p>	<p>Mademoiselle D. DEROME enseigne le Piano, N° 129 Rue S^{te} Catherine.</p>	<p>A. DESSANE Professeur de Musique QUÉBEC.</p>	<p>W^m. A. POND & C^o Éditeurs de musique 547, Broadway NEW-YORK.</p>
<p>FRANÇOIS BENOIT Direct. des Montagnards Canadiens N° 12, rue Amherst.</p>	<p>J. L. DEMERS Artiste-Photographe N° 123, rue Dorchester.</p>	<p>LAURENT & LAFORCE Imp^r. de Pianos et d'Harmoniums N° 131, rue Notre-Dame.</p>	<p>MOISE SAUCIER Professeur de Piano N° 46, rue Sanguinet.</p>
<p>BOUCHER & MANSEAU Importateurs et éditeurs de musique Européenne et Américaine N° 131, rue Notre-Dame.</p>	<p>H. GAUTHIER Professeur de Flûte, Violon, etc. N° 72, rue Dorchester.</p>	<p>Mademoiselle LARIVIÈRE École de Demoiselles (On y enseigne la Musique) N° 78, rue S^t Maurice.</p>	<p>GUST. SCHILLING M^c. D^r Conservatoire de Musique N° 18, rue Radegonde.</p>
<p>NAPOLÉON BOURASSA Atelier de Peinture N° 11, rue St. Simon.</p>	<p>R. HENDERY Bijoutier, Orfèvre - Artiste N° 154, rue Craig.</p>	<p>PAUL LETONDAL del'Inst^r. Imp^r. des Jeunes Aveugles de Paris Professeur de Piano N° 223, rue Lagauchetière.</p>	<p>GUSTAVE SMITH Professeur de Piano au Sacré-Cœur.</p>
<p>V. BOURGEOU Architecte coin des rues Dorchester et des Allemands.</p>	<p>J. B^e LABELLE Direct. de la Soc. Philharm. Canadi^e. Professeur de Piano N° 193, rue St. Antoine.</p>	<p>A. LEVESQUE Architecte N° 28, Petite rue St. Jacques.</p>	<p>F. Herbert TORRINGTON Professeur d'Orgue de Piano et de Violon 10, rue Balmoral.</p>
<p>Jean BRAUNEIS Professeur de Harpe et de Piano N° 18, rue Ste. Elizabeth.</p>	<p>Ed. LACROIX Professeur de Piano Rue Latour.</p>	<p>MITCHEL & FORTE Facteurs d'Orgues réparent et accordent ces instruments N° 159, rue Bonaventure.</p>	<p>O. TOURANGEAU Professeur de Piano Ste Anne de la Pocatière</p>
<p>CHARLES CATELLI Artiste-Statuaire N° 35, rue Notre-Dame.</p>	<p>Jean LAUKOTA (Fabricant de Pianos.) Accorde et répare les instruments chez Laurent et Laforce.</p>	<p>ROBERT MORGAN Importateur et éditeur de musique Européenne et Américaine N° 27, rue S^t Jean QUÉBEC.</p>	<p>Mademoiselle VINCELETTE enseigne le Piano N° 128, rue Lagauchetière.</p>
<p>J. P. CRAIG Fabricant de Pianos N° 82, rue St. Laurent.</p>	<p>Monsieur YOUMANS Professeur de Chant N° 49, rue St Antoine.</p>	<p>OVIDE PARADIS Facteur d'Orgues S^t Michel d'Yamaska.</p>	<p>SAMUEL R. WARREN Facteur d'Orgues N° 18, rue St. Joseph</p>
<p>ANATOLE PARTHENAIS Artiste-Sculpteur Village de L'Industrie.</p>			

Dans l'intérêt de l'art musical, la rédaction des Beaux-Arts informe respectueusement MM. les curés et autres intéressés, qu'elle publiera volontiers et *gratis* toutes annonces relatives à des situations vacantes d'Organistes, de Chantres, ou de Directeurs de chœurs. — MM. Boucher et Manseau se chargent aussi de recommander des professeurs de musique habiles, aux familles et aux Directeurs d'écoles ou d'institutions qui en auraient besoin.

GUST. SMITH & M. LEPROHON

IMPRIMEURS - EDITEURS

AU SAULT-AU-RÉCOLLET.

Ce nouvel établissement est le seul qui existe hors la ville, ce qui lui permet de pouvoir offrir au public des avantages que nul autre ne saurait lui donner pour les impressions les plus variées, en noir ou en couleur.

On y exécute tous les travaux, tels que Livres, Pamphlets, Circulaires, Étiquettes, Factures, Notes, Cartes d'adresse, Cheks, Cartes de visites, Livres de dépenses pour entretien de maison et tout ce qui se rattache à la Librairie, au Commerce et à la Musique.